LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.660 – QUARANTE-DEUXIÈME ANNEE – **MARDI 27 MARS 1917**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 – Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr** Réclames : **1.75** – Faits divers : **3 fr**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr** – Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M G Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Vers la Russie nouvelle

Les télégrammes échangés entre MM. Ribot et Milliouhoff achèvent de resserrer les liens qui unissent la République française à la Russie libérée. Le président du Conseil affirme à nouveau dans son télégramme — comme il l'avait fait au Parlement — l'intérêt passionné avec lequel la France « suit les nouvelles destinées dont le peuple russe vient de s'ouvrir les voies ». Et dans l'éloquente réponse du ministre russe des Affaires Etrangères, nous trouvons cette déclaration dont tous les Français ont le droit de s'enorgueillir : « La Russie, ayant brisé à tout jamais les liens qui entravaient son évolution dans la voie de la liberté et de la justice, sent plus que jamais, en ces jours mémorables, son cœur vibrer à l'unisson de la France dont le génie a été le premier à proclamer les idées immortelles de la grande Révolution, qui ont inspiré depuis toutes les démocraties modernes. »

Cet hommage que la Russie nouvelle adresse à la glorieuse France de la Révolution nous est précieux. Il atteste que l'alliance entre les deux grandes nations devient plus étroite et plus solide que jamais aujourd'hui que la France et la Russie se trouvent rapprochées non plus seulement par la solidarité de leurs intérêts mais aussi par le noble accord de leurs pensées et de leurs cœurs. Ici comme là-bas on ne doit rien négliger pour mettre en lumière cette admirable vérité, qui est à l'honneur des deux pays.

Tel n'est point cependant l'avis de certains conservateurs de chez nous, lesquels s'effarent à l'idée que le gouvernement français s'empresse ainsi au-devant de la démocratie russe au pouvoir. A propos de la récente Déclaration ministérielle dont un passage était consacré à la victoire de la révolution russe et à propos également du discours par lequel M. le président Deschanel avait salué cette victoire à la Chambre, la presse de droite a feint de s'émouvoir. Elle s'est élevée contre cette double manifestation gouvernementale et parlementaire qu'elle a jugée intempestive. M. Alfred Capus s'est demandé dans le Figaro *si, en acclamant la révolution russe et en lui tendant la main, nous avons déjà « la certitude qu'elle contient la victoire pour nous et pour le peuple russe la liberté ». Et il a ajouté : « Est-ce que la garantie du parti socialiste est suffisante ? Nul ne peut mesurer la trajectoire d'une révolution à son début. »*

Nous renonçons à comprendre ce que vient faire ici « la garantie du parti socialiste ». Il n'y a pas de raison pour que tel ou tel parti soit appelé en témoignage pour juger du succès d'une révolution qui n'a pas été faite spécialement par un parti mais par toutes les forces nationales russes aspirant à la liberté ! Depuis l'ouvrier et le moujik jusqu'aux grands-ducs eux-mêmes, depuis le simple soldat jusqu'aux plus hauts commandants d'armées, tous les Russes sans distinction de classes, de confessions ou d'opinions se sont rangés sous le drapeau du nouveau régime. Et le généralissime Alexeieff, devant ses troupes enthousiasmées, a fait jouer la Marseillaise *en l'honneur de la Révolution. Ne serait-il pas prodigieux en vérité que, en présence d'un tel mouvement, le pays de la* Marseillaise *hésitât à affirmer son adhésion de peur de froisser les étranges susceptibilités de quelques douzaines d'ultra-réactionnaires dont on peut dire ce que l'on disait de leurs ancêtres politiques de la Restauration : à savoir qu'ils n'ont rien appris ni rien oublié.*

Le paradoxe d'une abstention française eût été d'autant plus déconcertant qu'il aurait tranché avec l'attitude très nette et très hardie qu'ont eue en la circonstance les gouvernements et les Parlements de deux monarchies alliées : l'Angleterre et l'Italie. A la Chambre des Communes, la victoire de la révolution russe a été saluée et acclamée en une manifestation extrêmement imposante. M. Bonar Law a présenté une motion par laquelle la Chambre envoyait à la Douma son salut fraternel et présentait au peuple russe ses félicitations sincères, motion qui a été adoptée à l'unanimité au milieu de chaleureux applaudissements. Avant le vote, M. Asquith avait tenu à prendre la parole pour appuyer la demande du ministre. M. Devlin s'était associé à la proposition au nom de l'Irlande et M. Wardle au nom du parti ouvrier. Enfin, pour souligner encore l'importance de l'adhésion donnée par l'Angleterre au nouveau régime russe, M. Lloyd George a envoyé au prince Lvoff un télégramme des plus enthousiastes. A la Chambre italienne, prenant la parole après le socialiste Turati, M. Boselli a, « au nom du gouvernement et de l'armée italiens, au nom de l'Italie tout entière », exprimé ses vœux les plus ardents à l'adresse du peuple russe en même temps que de la Douma. Et tous les députés debout se sont associés à ces vœux en criant longuement : « Vivent les Russes ! »

Oui, vivent les Russes ! Vivent les Russes qui étaient déjà hier de loyaux alliés mais qui, depuis qu'ils sont enfin remontés au grand jour de la liberté, sont devenus des alliés plus précieux encore ! Comme l'Angleterre et l'Italie, la France républicaine se devait à elle-même de ne pas retenir cette fière exclamation sur ses lèvres. Et ce sera son honneur de l'avoir poussée très haut.

CAMILLE FERDY.

UNE OPINION DE M. RIBOT

L'Entente doit coordonner ses Efforts militaires

Elle doit également organiser la lutte économique

Londres, 26 Mars.

Le Times *publie une interview de M. Ribot, président du Conseil des ministres français :*

M. Ribot, a déclaré qu'aucun gouvernement ne pourrait vivre en France s'il n'avait pas la victoire comme mot d'ordre. Malgré la grande retraite allemande et le résultat triomphal des batailles de Verdun et de la Somme, nous devons comprendre que l'ennemi n'est pas encore écrasé. Cependant, nous devons savoir combien lourdement le double fardeau économique et militaire doit peser sur nos ennemis, combien vive doit être l'anxiété avec laquelle le peuple allemand suit les événements du front occidental et les changements pleins de promesses survenus en Russie.

Le devoir du gouvernement est simple. Dans les généraux Nivelle et Douglas Haig, nous avons de splendides instruments de paix forgés sur la rude enclume de la guerre. C'est à eux de concevoir et d'exécuter les intentions stratégiques des Alliés. C'est à nous gouvernement de veiller et de faire en sorte que les armées ne manquent de rien.

Nous nous efforçons toujours de perfectionner. Il pourrait donc devenir nécessaire de créer quelque instrument général de coordination entre les Alliés et de reviser d'une autre manière, suivant les nécessités changeantes de la campagne, les excellents accords existant actuellement entre les armées Nivelle et Haig. Actuellement, les dispositions prises à la dernière Conférence de Londres s'exécutent de la manière la plus satisfaisante et la situation militaire est également à tous points satisfaisante. Le gouvernement doit consacrer son attention aux problèmes économiques.

Nos exportations sont loin de compenser nos importations qui doivent absolument être réduites.

La guerre est devenue une question de transports et de finances. Toute mesure tendant à épargner le tonnage, à améliorer le change nous rapproche donc de la victoire et nous renforce tous. Les Alliés doivent arriver à se suffire à eux-mêmes. Du règlement de ces questions : production, importation, exportation dépend largement la capacité des Alliés de réparer dans la paix industrielle les ravages économiques de la guerre.

La coordination militaire est la question la plus importante, car elle est nécessaire à la victoire, mais nous devrions appliquer le même principe à la coordination dans le domaine économique.

968e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 26 Mars.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Entre la Somme et l'Oise, pendant la nuit, les Allemands ont renouvelé à plusieurs reprises leurs attaques sur le front Essigny-Benay.

Toutes ces tentatives ont été arrêtées par nos feux ou repoussées par nos contre-attaques.

Des pertes sérieuses ont été infligées à l'ennemi.

Nous avons intégralement maintenu les positions conquises hier.

Au sud de l'Oise, notre avance s'est poursuivie, en dépit de l'état du terrain et du mauvais temps.

Nous avons poussé nos patrouilles au delà de Folembray, au sud de la basse forêt de Coucy.

Au nord de Reims, un tir de nos batteries a fait sauter un dépôt de munitions ennemi à l'est de la ferme du Godat.

Nuit calme sur le reste du front.

AVIATION

Dans la journée d'hier, cinq avions allemands ont été abattus par nos pilotes.

L'adjudant Ortoli en a abattu deux pour sa part, ce qui porte à huit le chiffre des appareils ennemis détruits jusqu'à ce jour par ce sous-officier.

Dans la nuit du 25 au 26, une de nos escadrilles a lancé mille kilos de projectiles sur les usines de Thionville et du bassin de Briey, ainsi que sur les gares de Conflans et de Montmédy.

LES MESURES DE GUERRE

Nous allons avoir la Carte de Viande

Paris, 26 Mars.

Le *Journal* annonce qu'on étudie l'institution d'une carte de viande. Cette question se trouve posée, non seulement par la situation critique de notre cheptel, mais encore par la nécessité dans laquelle nous allons nous trouver de donner nos agriculteurs dont les terres viennent d'être libérées, les animaux de travail indispensables à la reconstitution de l'étable et à la reprise de la vie.

M. Léon Mougeot, sénateur de la Haute-Marne, qui a été chargé, récemment, par le ministère de l'Agriculture de chercher les moyens de conserver et d'améliorer notre troupeau bovin fait cette constatation dans les conclusions de son rapport.

Le troupeau bovin qui dépassait 14 millions et demi de têtes au 31 décembre 1913, était réduit à 12 millions et demi au 31 décembre dernier. Ce qui aggrave la situation, c'est que, au déficit du nombre, s'ajoute la différence de poids.

Pour remédier à cette crise menaçante qui s'étendra au fur et à mesure que nos troupes libéreront les départements envahis, M. Mougeot propose des restrictions dans l'abatage et des primes de surproduction. Pour lui, il faut dès maintenant rationner la viande de boucherie. Ce rationnement ne peut être opéré que par la carte de viande.

Le sénateur de la Haute-Marne recommande également la vulgarisation de la viande frigorifiée et le développement de la consommation de la viande de cheval. Il réclame, enfin, pour repeupler les prairies arrachées à nos ennemis, l'achat, par l'Etat, de bétail à l'étranger.

Les conclusions du rapport de M. Mougeot ont été soumises au ministre de l'Agriculture qui, après examen, décidera.

L'Allemagne jugée par un Allemand

L'auteur de « J'accuse »

Paris, 26 Mars.

Nous lisons dans l'*Œuvre*, sous la signature de Francis Laur :

Un mystère plane encore sur la personnalité très puissante de l'auteur du livre « J'accuse ». Pourquoi cet Allemand garde-t-il l'anonymat ?

Le formidable acte d'accusation contre le gouvernement allemand constitué par son livre, lui a gagné toutes les sympathies des Alliés dans le monde.

Alors pourquoi rester dans le mystère, quand toutes les mains voudraient se tendre vers l'écrivain. Eh bien ! nous, qui avons entrevu l'auteur de « J'accuse », nous pouvons dire pourquoi il ne veut absolument pas être connu. W... (désignons-le par cette lettre), W..., appartient à une famille allemande nombreuse, notoire, qui, si l'on connaissait le nom et la personnalité de son chef, serait persécutée et mise au ban de l'opinion allemande.

En second lieu, W..., possède une fortune que l'on peut qualifier d'énorme. Cette fortune est représentée par des maisons et des terres, toutes situées en Allemagne, et la première chose que ferait le gouvernement allemand serait de saisir tout, aussitôt connu le vrai nom du pamphlétaire juriste et millionnaire.

Donc, c'est pour les siens, pour assurer son indépendance, que W..., renonce à la plus juste des célébrités.

PROPOS DE GUERRE

Lyon et le Maroc

Un ami m'envoie du Maroc un journal local où je vois que les Lyonnais ont constitué là-bas un groupement ayant pour objet de réunir tous les originaires de Lyon ou de la région lyonnaise habitant le Maroc ou susceptibles de s'y intéresser, d'y venir, d'y créer des relations d'affaires commerciales, industrielles, agricoles, etc.

Pour ceux qui y sont déjà, le groupement donne le moyen de se mieux connaître et de s'entr'aider ; pour ceux de la Métropole, il constitue une sorte de succursale où ils peuvent obtenir tous les renseignements acquis par un long séjour dans la colonie.

Ce n'est pas tout. Le groupement créera une exposition permanente des produits lyonnais. Les voyageurs de commerce du pays lyonnais pourront en débarquant à Casablanca déposer leurs échantillons au siège du groupement où ils feront, s'ils le veulent, une exposition passagère de leurs produits. « Formons avec nos cinq départements, dit le programme du groupement, un bloc solide qui saura résister aux assauts de la concurrence étrangère. Sachons profiter de la leçon de la guerre et appliquons dans notre sphère le vieux principe : « Un pour tous, tous pour un. » Le groupement doit compter parmi ses membres tous les industriels et commerçants de la région lyonnaise qui sont susceptibles de faire des affaires au Maroc. »

Le groupement est pourvu d'un Comité de patronage et d'un Comité de direction. Le Comité de direction comprend des personnalités lyonnaises établies au Maroc. Dans le Comité de patronage on trouve les noms de M. Herriot, maire de Lyon ; de M. Rault, préfet du Rhône ; du général Gouraud, résident général ; de députés, conseillers généraux, publicistes, fonctionnaires, ingénieurs, de la Chambre de Commerce de Lyon.

Que pensez-vous de l'idée des Lyonnais ? Qu'elle est excellente, n'est-ce pas ? Mais pourquoi faut-il que ce soient eux qui nous donnent l'exemple ? Car, ou je me trompe lourdement, ou nous n'avons, nous Marseillais, rien de semblable au Maroc. Pourtant, le nombre est considérable des Marseillais et originaires de la région marseillaise qui vivent au Maroc, y travaillent, y réussissent ou n'y réussissent pas ; et si Lyon fait un grand commerce avec notre jeune colonie africaine, Marseille n'en fait pas un moindre.

Le groupe lyonnais du Maroc compte à cette heure 250 sociétaires. Nous sommes donc sérieusement devancés, mais comme nous ne manquons pas à Marseille de gens actifs, compétents et intéressés dans l'affaire, il ne serait pas difficile, je pense, de rattraper le temps perdu.

ANDRÉ NÉGIS.

IL Y A UN AN

Lundi 27 Mars

A l'ouest de la Meuse, bombardement de la région de Malancourt et de notre front Béthincourt-le Mort-Homme-Cumières.

A l'est de la Meuse et en Woëvre, la lutte d'artillerie a pris une certaine intensité.

LA GUERRE

De la Somme à l'Aisne nous repoussons l'Ennemi

L'AVANCE DES RUSSES EN MÉSOPOTAMIE

Montreux (Suisse), 26 Mars.

Trente-trois officiers supérieurs français sont arrivés d'Allemagne. Ils ont été internés à Montreux. On attend prochainement un nouveau contingent.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 26 Mars.

A peu près tous les critiques militaires s'accordent à apprécier les actions militaires engagées de la Somme à l'Aisne comme une grande bataille dont l'issue peut avoir une influence sinon décisive tout au moins

NOTRE AVANCE AU SUD DE L'OISE

importante sur la situation. L'ennemi, rejeté énergiquement sur ses lignes de défense, oppose une résistance désespérée.

Entre la Somme et l'Oise, nos troupes, dont l'ardeur est irrésistible, ont refoulé les Allemands d'abord sur Castres et Contescourt, puis, dans une nouvelle attaque menée par des troupes fraîches, nous avons enlevé une ligne puissamment fortifiée à quelques quinze cents mètres des positions conquises le matin.

Dans la soirée et la nuit suivante, les Allemands ont multiplié les contre-attaques pour nous reprendre le terrain perdu. Tous leurs efforts ont été inutiles. Fauchés par nos tirs de barrage, les masses boches ont flotté un moment, puis ont reflué en désordre vers leurs lignes.

Nous sommes arrivés, entre Saint-Quentin et Laon, aux approches du fossé Hindenburg et il faut prévoir que, de ce côté, notre avance ne sera pas aussi rapide maintenant.

En même temps que se poursuivait la bataille de Saint-Quentin, nous attaquions à l'est de Soissons où nous marquions de très sérieux progrès.

Bien que l'ennemi ait l'avantage du terrain, l'effort inouï fait par nos troupes fait prévoir de grands et heureux résultats.

MARIUS RICHARD

Les Préparatifs allemands en Belgique

La Flandre est une immense forteresse

La Haye, 26 Mars.

Le *Prij Belgie* annonce que de grands mouvements de troupes s'opèrent actuellement en Flandre. De nombreux régiments dont les numéros sont cachés, arrivent tous les jours. Ces régiments sont composés d'hommes âgés de 40 à 50 ans et des jeunes gens de vingt ans qui ont fait leur instruction ensemble soit à Audenarde, à Courtral, à Gand ou ailleurs. On voit également beaucoup de jeunes officiers.

D'autre part, les officiers supérieurs ne sont plus aussi arrogants qu'au début de la guerre. Ils ont reçu l'ordre de ne plus faire fusiller les réfractaires. Quant aux soldats qui essaient de déserter on leur donne à choisir entre quinze années de prison ou l'envoi immédiat au front. Toute la Flandre occidentale est transformée en une immense forteresse.

Sur le Front Français

LES ALLEMANDS EN RETRAITE

Un succès des troupes britanniques

Front britannique, 26 Mars.

De l'envoyé spécial de l'agence Havas :

Les renseignements reçus dans la journée touchant la contre-attaque allemande d'hier, contre Beaumetz-les-Cambrai, confirment que l'affaire fut chaude et coûta de fortes pertes à l'ennemi.

On a dénombré cent cadavres dans un secteur étroit du champ de bataille.

L'ennemi, après une préparation intense d'artillerie avait réussi à prendre pied dans les ruines du village que tenaient seulement des éléments légers britanniques. Il suffit de la riposte de quelques grosses pièces anglaises et de l'intervention d'éléments d'infanterie plus solides pour rejeter l'ennemi de Beaumetz.

L'ennemi ne pouvait pas avoir l'ambition de reprendre le chemin de Bapaume, sur lequel se trouve Beaumetz, mais l'armée du prince Ruprecht, pressée d'un peu près par les forces britanniques, appliquait les consignes données aux troupes allemandes pour l'accomplissement méthodique de leur retraite : Qu'elles devront contre-attaquer chaque fois que la pression de l'adversaire deviendra gênante. L'expérience a démontré, hier, que la manœuvre coûte cher.

Nous avons appris que le commandant allemand avait éprouvé le besoin de justifier ses ordres de pillage et d'incendie, près de la troupe, en adressant à celle-ci un ordre du jour qui constitue un aveu et un monument précieux d'hypocrisie allemande.

Les incendies, dit en substance l'ordre du jour, sont évidemment regrettables et nous sommes les premiers à les déplorer, mais ils constituent un mal nécessaire et une arme licite aux mains d'une nation qui combat pour son existence.

Jusqu'à la ligne Lille-Metz ?

Genève, 26 Mars.

On avait cru tout d'abord que la ligne prévue par Hindenburg pour la retraite allemande, dit la *Tribune de Genève*, serait celle du canal de Saint-Quentin, qui va de Cambrai à Saint-Quentin et à La Fère. Mais on peut conclure des toutes récentes opérations que les Allemands n'ont pas l'intention de s'y arrêter ; en effet, les Français ont occupé Jussy et Tergnier et franchi le canal en divers points. La retraite allemande serait plus importante. Le *Times* observe que si l'état-major ennemi ne juge pas la ligne de Saint-Quentin assez favorable, il ne peut espérer en trouver une meilleure jusqu'à la frontière franco-belge. C'est pourquoi l'on commence à se demander en Angleterre si l'ennemi ne va pas évacuer la plus grande partie du territoire français, excepté bien entendu les mines de fer de Lorraine. Dans ce cas, les Allemands s'établiraient sur une ligne proche de la frontière, passant par Lille, Valenciennes-Hirzon-Mézières, et de là le long de la Meuse jusqu'à Verdun. Quoi qu'il en soit, il devient de plus en plus certain que le commandement allemand entend se tenir sur la défensive en Occident pour utiliser toutes ses forces disponibles sur un autre front.

Des nouvelles de l'agence Central News laissent croire que les Allemands se préparent à rectifier aussi le saillant de Lille. La ville semble devoir être le pivot droit de la grande retraite, bien qu'il n'atteigne actuellement que les environs de Vimy. Les Allemands s'arrangeraient toutefois à conserver l'usage de la superbe voie ferrée Valenciennes-Hirzon-Mézières. Ils créeraient une réserve stratégique, utilisable ailleurs.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 27 Mars

— 92 —

La Petite Magg

DEUXIEME PARTIE

L'Attentat du Métro

— Voyons, de quoi s'agit-il ?

Madeleine prit un temps ; puis elle interrogea :

— Tout d'abord, madame Valentin, d'où vient que le personnel de cette maison s'écarte si manifestement de moi... qu'aucun de nos domestiques ne me parle ?... C'est tout juste si je les vois aller et venir dans la propriété, lorsque je me promène avec vous dans le parc... Ils semblent fuir mon approche, comme s'ils observaient tous un mot d'ordre particulier, comme si l'on avait décidé de faire autour de moi l'isolement absolu...

— Mais pas du tout, mademoiselle, pas du tout ! protesta de nouveau la petite femme... vous vous faites illusion, et je sais bien pourquoi...

« Vous avez vécu jusqu'à présent dans un monde de gens humbles, de modestes artisans, et vous n'êtes pas accoutumée à avoir autour de vous une nombreuse domesticité.

« Sans cela, vous sauriez que des serviteurs bien stylés doivent éviter tout contact avec leurs maîtres. Il faut que ces derniers voient leurs moindres ordres exécutés, leurs moindres désirs satisfaits, sans avoir besoin de se commettre avec leurs gens. Dans une maison comme celle-ci, il suffit qu'une seule personne veille à tout, dirige tout. Cette personne c'est moi ! Regrettez-vous de ne pouvoir m'assister dans mes fonctions d'intendante ? Non, n'est-ce pas ?

« Et, croyez-moi, cela vaut mieux pour vous : les domestiques sont une race si insupportable !

« Est-ce là tout ce que vous vouliez savoir ?

— Non, fit Madeleine, après un moment d'hésitation. Il y a autre chose.

— Quoi donc ?

— Ce M. Dubois, ce jeune homme que mon père m'a présenté le lendemain même de mon arrivée, et qui, depuis, est venu me rendre visite, en moyenne un jour sur deux, quel est-il au juste ?

— M. le comte vous l'a dit, fit Mme Boyer qui, décidément, ne se laissait prendre au dépourvu par aucune question : c'est un de ses meilleurs amis... qui habite dans les environs... et a ses petites et grandes entrées aux Futaies...

— C'est justement ce qui m'étonne... surtout après ce que vous m'avez dit tout à l'heure au sujet de mon père.

« Comment se fait-il qu'étant obligé d'entourer son existence d'un tel mystère, il admette ce jeune homme dans son intimité ? En outre, j'ai remarqué que M. Dubois vient la plupart du temps quand mon père est absent...

— C'est la prière de M. le comte.

— Comment cela ?

— Ne pouvant vous consacrer autant de temps qu'il le voudrait, il a prié son ami — qui connaît d'ailleurs son secret — de venir fréquemment vous tenir compagnie... Il a pensé que la visite de ce charmant homme vous distrairait un peu...

Une pointe d'inquiétude dans la voix, Mme Boyer ajouta :

— Se serait-il trompé ?... Auriez-vous contre M. Dubois une prévention quelconque ?

— Mais non... aucune, répondit Madeleine... je n'ai, au contraire, qu'à me louer son amabilité... Ainsi, il ne vient jamais ici sans m'apporter des fleurs... et je sens bien qu'il prend plaisir à se trouver en ma compagnie...

« Cependant — et c'est pour cela que j'ai tenu à vous interroger à ce sujet — je me suis souvent demandé la cause de l'intérêt qu'il parait me porter.

— Eh bien, je viens de vous la dire... Etes-vous rassurée à présent ?

— Mais je n'ai jamais été inquiète.

— Oui, vous n'étiez qu'intriguée, je vois cela... Désormais, vous ne le serez plus, j'espère...

« Mais, s'exclama Mme Boyer, je crois que l'on sonne pour le dîner ; allons nous mettre à table. Avez-vous faim ?

— Très peu... comme d'habitude, murmura doucement la petite Magg en se levant.

— Il faudra vous forcer.

Et Mme Valentin, très heureuse de voir se terminer un entretien qui n'avait pas laissé d'être assez embarrassant pour elle, prenait alors amicalement la jeune fille sous le bras et l'entraînait du côté de l'escalier tout en songeant :

— Y a pas à dire... elle est rudement marteau !...

XIX

Le solitaire

Le spectacle qui avait arraché au père Fauconnet une exclamation d'épouvante était bien fait pour en stupéfier de plus braves que lui.

Au pied d'un vieux chêne, au long duquel grimpait la tige d'un vieux lierre parasite, un homme à demi dévêtu était étendu sur le dos, les bras en croix.

Un couteau enfoncé dans la poitrine, le cou pris dans le nœud coulant d'une grosse corde, le malheureux ne donnait plus signe de vie.

Cependant c'était à peine si sa chemise était tachée de sang à l'endroit où la lame du couteau l'avait traversés...

Pendant que le vieux jardinier considérait, bouche bée, le corps rigide et inerte du malheureux, le petit Jean s'était brusquement jeté dans ses jambes.

Et les yeux levés vers ceux du vieillard :

— Oh ! grand-père... grand-père... balbutiait-il, j'ai peur... j'ai peur... Il n'est pas mort, dis, il n'est pas mort ?

— Je ne sais pas, mon mignon, répondait le père Mathieu, je ne sais pas... Je vais m'en assurer.

« Mais tu ne peux pas rester là, mon chéri : ce spectacle est trop affreux pour un enfant de ton âge.

« Tiens, cours à la maison... dis à grand'mère ce qui se passe, et demande-lui de m'apporter à tout hasard un peu d'eau bien fraîche. »

Et pendant que l'enfant, tenant d'une main le bouquet de muguet qu'il était en train de cueillir au moment où il avait fait sa funèbre découverte, s'éloignait de toute la vitesse de ses petites jambes, le père Mathieu murmurait :

— Elle ne me servira probablement pas à grand'chose, mon eau, car ce pauvre diable, a bien l'air d'être trépassé... Enfin il faut voir...

Alors, s'approchant du corps, le vieux bonhomme se pencha vers lui.

Il prit la main de l'homme ...disons de Bichonin, que le lecteur aura tout de suite identifié en lisant ce qui précède.

Mais un cri de surprise jaillit de ses lèvres.

Cette main était inerte, mais elle n'était pas glacée, comme l'eût été celle d'un cadavre.

— Ah ça ! me serais-je trompé ? murmura le père Fauconnet... Ce malheureux vivrait-il ?

« Par exemple, s'il n'est pas mort, il ne doit pas en valoir mieux... Quel coup de couteau !

« Mais que diable signifie cette corde ?... L'aurait-on pendu avant de le frapper ?... C'est inadmissible... »

En même temps, d'un geste instinctif, il levait les yeux au-dessus de lui, comme s'il pensait apercevoir à une maîtresse branche de chêne un fragment de la corde entourant le cou du mourant.

— Voyons, reprenait-il aussitôt, tout ce que je dis là c'est du temps perdu... Peu importe que ce malheureux ait été pendu ou non !...

« Pour l'instant, puisqu'il n'est pas mort, il s'agit uniquement de le secourir... Mais, du diable si je sais ce qu'il faudrait faire !...»

Il se grattait la tête avec embarras, quand des abois furieux éclatèrent du côté de la route.

Puis il y eut un grand bruit de galopade à travers les buissons et les herbes, et, soudain, débouchant du fourré, deux superbes dogues d'Ulm bondirent vers le père Mathieu, et sans faire nullement attention au corps étendu sur le sol, ils mirent à lui sauter après, en lui léchant les mains et le visage.

— Rollmops ! Breakfast ! cria de loin une voix de tonnerre... Ici !... ici !...

Mais les dogues, loin de répondre aux deux étranges noms qui venaient d'être prononcés, continuaient de faire mille caresses au père Fauconnet, qui, s'étant redressé, s'écriait :

— Le Solitaire !... C'est le ciel qui l'envoie !...

Cependant la voix reprenait avec encore plus de force et d'autorité :

— Rollmops ! sacré cosaque !... Breakfast, fieffé coquin !... Voulez-vous venir ici !

Alors le père Mathieu s'étant fait un cornet de ses mains, appela :

— Venez plutôt vous-même les chercher, m'sieu Daumeraie... On a besoin de vous...

— Qui ça ? interrogea l'individu arrêté sur la route.

— Moi, Mathieu Fauconnet !

— Ah ! c'est vous, père Mathieu !... Eh bien, mon vieux je me fiche de vous comme de ma première chemise ...mais je viens quand même, bougre de raplapla...

— Toujours aussi braque ! murmura le jardinier, tout en s'écartant du corps étendu à ses pieds, pour éviter que les chiens qui continuaient à faire les fous autour de lui, ne le piétinassent dans leurs ébats.

Un pas lourd ébranla le sol et quelques secondes après, une haute silhouette d'homme apparaissait dans le sentier.

Le nouveau venu bâti en hercule, chaussé de grosses bottes qui lui montaient jusqu'aux mollets et dans lesquelles disparaissaient les extrémités d'un pantalon de velours gris, d'une veste de même étoffe, et coiffé d'un chapeau de feutre mou aux bords rabattus, avait le visage encadré d'un longue barbe rousse, inculte, broussailleuse, des yeux de rêveur, de poète, qui contrastaient singulièrement avec sa physionomie, à l'aspect rude et sauvage.

Maxime LA TOUR.

(La suite à demain.)

La Révolution en Russie

Le grand-duc Nicolas se retire en Crimée

Pétrograde, 26 Mars.

Le grand-duc Nicolas, qui a été relevé de son haut commandement, a sollicité du gouvernement l'autorisation de s'établir en Crimée.

L'abolition des décorations

Pétrograde, 26 Mars.

Le gouvernement provisoire a décidé d'abolir toutes les décorations, sauf l'ordre militaire de Saint-Georges.

Le tsar abandonné par ses serviteurs

Pétrograde, 26 Mars.

Hier, tous les domestiques du palais de Tsarkoïé-Sélo, où est enfermé l'ex-tsar, ont demandé d'être congédiés en disant qu'ils ne veulent pas servir un homme que toute la Russie renie. Tous les domestiques sont partis, ce qui a impressionné douloureusement l'ex-tsar.

4.000 arrestations à Pétrograde

Pétrograde, 26 Mars.

Le total des arrestations à Pétrograde, depuis le début de la révolution, est d'environ 4.000. On apprend qu'au début de la révolution, de nombreux espions allemands ont franchi la frontière suédo-finlandaise. Les gendarmes gardent les postes-frontière, les douaniers les ayant abandonnés pour se joindre au mouvement révolutionnaire.

Deux princes russes arrêtés

Genève, 26 Mars.

On annonce de Berlin que deux princes russes, porteurs de titres allemands, le duc de Mecklembourg et le prince Alexandre d'Oldenbourg ont été arrêtés. Le prince Alexandre d'Oldenbourg avait quitté Pétrograde par train spécial, mais son voyage a été interrompu. On l'a ramené dans la capitale.

La Finlande combattra les ennemis de la Russie

Pétrograde, 26 Mars.

Le gouvernement provisoire vient de lancer un manifeste abrogeant toutes les réglementations jusqu'à présent appliquées en Finlande. La complète amnistie politique et religieuse est octroyée aux Finlandais, à qui de nouvelles libertés sont également promises.

On annonce que pour exprimer leur reconnaissance pour l'attitude prise à leur égard par le gouvernement provisoire, les Finlandais s'occuperaient de créer une armée nationale destinée à combattre aux côtés de l'armée russe.

Contre le commerce allemand

Pétrograde, 26 Mars.

M. Konovalow, ministre du Commerce et de l'Industrie, fait hâter actuellement, par les soins du département, la confection des listes indiquant les firmes avec lesquelles il est désormais interdit de commercer.

Les cercles industriels, désireux de travailler en plein accord avec le ministre du Commerce, sont convaincus que ces listes noires, dont l'élaboration avait été retardée par les influences subies par le régime antérieur constituent de très importants facteurs qui permettront de libérer le commerce russe de la mainmise allemande.

Ces listes seront publiées dans la presse et un tirage à part en sera fait pour toutes les entreprises et tous les magasins qui devront en afficher ostensiblement un exemplaire.

L'armée est pour la guerre à outrance

Pétrograde, 26 Mars.

Il est de bon augure de voir les députations et les messages des tranchées qui commencent à arriver à Pétrograde, pleins d'une ardeur guerrière, et donnant l'assurance que le pays peut compter sur ses défenseurs.

Le message du régiment de Malo-Jaroslaviets dit :

« Une guerre, non victorieuse, couvrirait la Russie d'une honte éternelle. La Russie nouvelle ne doit pas porter la marque de la trahison. Nous avons vaincu l'ennemi intérieur, laissez-nous vaincre l'ennemi extérieur ».

Les révélations d'un grand-duc sur les menées de la tsarine

Pétrograde, 26 Mars.

Le grand-duc Paul a fait, à un groupe de journalistes de Pétrograde les révélations suivantes :

L'ex-tsarine intervenait constamment dans les questions militaires. Elle a été pour beaucoup dans le retrait de commandement du général Roussky, décision qui a été prise malgré les protestations des grands-ducs et les instances de l'impératrice douairière. J'ai refusé, ainsi qu'on me le demandait, de faire venir la garde du front à Pétrograde pour y combattre les révolutionnaires. Ma femme et ma fille ont été arrêtées sur l'ordre de Protopopoff, à la suite d'une séance de spiritisme au cours de laquelle l'esprit de Raspoutine réclamait ces arrestations pour venger son assassinat !

Ces révélations, qui jettent un nouveau jour sur les pratiques odieuses de l'ancien régime, produisent ici une très vive impression.

La Constituante sera convoquée à Moscou

Pétrograde, 26 Mars.

Il a été définitivement décidé que l'assemblée constituante sera convoquée, à Moscou, probablement à fin avril.

Les vœux de la France au nouveau gouvernement

Pétrograde, 26 Mars.

Au cours de la réception des ambassadeurs des pays alliés, au palais Marie, l'ambassadeur de France a prononcé le discours suivant :

« Vous traversez de rudes journées, mais la France, dans son histoire, s'est vue dans une situation encore plus critique ; elle a su néanmoins, en sortir avec gloire et haut patriotisme. Or, le même sentiment patriotique, la même résolution de mener la guerre à une fin victorieuse nous animent. Je suis sûr que vous êtes en pleine union avec tout le peuple russe. Permettez-moi donc de tout mon cœur empreint d'une profonde confiance en vous, de vous présenter les vœux de la France et ceux de son gouvernement. »

L'ITALIE EN GUERRE

Manifestation patriotique

Rome, 26 Mars.

L'inauguration du Congrès de la société Trente et Trieste a eu lieu, et a donné lieu à une manifestation patriotique.

Le Congrès a, en effet, affirmé à nouveau son entière confiance et sa ferme volonté d'obtenir la victoire finale.

Plusieurs ministres et l'ancien président du Conseil, M. Salandra, ont prononcé des discours très applaudis.

De nombreuses adhésions ont été reçues, entre autres celles de M. Bissolati, Marcora, Bartilai, Gabriele d'Annunzio.

Après un vibrant discours de l'ancien député Vecchini, M. Comandini, ministre sans portefeuille, dans une allocution fréquemment interrompue par des applaudissements, a apporté à l'assistance le salut de M. Boselli.

L'orateur a constaté que les empires centraux restés sous le régime féodal, sont maintenant entourés non seulement à l'Occident, mais aussi à l'Orient par le cercle d'acier de la démocratie européenne.

Il a terminé en faisant des vœux pour la victoire finale dont la réalisation a déjà commencé.

La Guerre en Orient

EN MESOPOTAMIE

Les Russes atteignent Mossoul

Communiqué officiel

Pétrograde, 26 Mars.

On signale que des détachements russes, poursuivant les Turcs, sont entrés dans le vilayet de Mossoul.

Communiqué officiel roumain

Jassy, 26 Mars.

Au cours de la journée, actions de patrouilles et bombardements d'artillerie, surtout dans la région des villages d'Ivesti-Movileni, Bose, Vadulrosta, Carlesti et Mihaiéa. Une batterie a bombardé avec des projectiles chimiques nos positions de Badinca-Négra.

Le dépôt de cette batterie ayant été détruit par notre artillerie, le feu a immédiatement cessé.

Le Conflit germano-américain

Les mesures de guerre

Washington, 26 Mars.

M. Newton D. Baker, secrétaire de la Guerre, n'a pas démenti le fait que les achats se poursuivent pour l'équipement de 500.000 volontaires.

Washington, 26 Mars.

Le département de la Marine a passé, avant-hier samedi les contrats pour la construction de 24 torpilleurs rapides, d'une vitesse de 35 nœuds.

New-York, 26 Mars.

On annonce de Washington, que deux régiments de la milice du Massachusetts, ont été appelés pour garder les établissements de la Fore River Shipbuilding C°, où un grand nombre de vaisseaux de guerre sont en construction.

Washington, 26 Mars.

Le ministère de la Guerre a appelé, pour le service fédéral, quatorze régiments de la garde nationale de divers Etats.

La mobilisation est décrétée aux États-Unis

Washington, 26 Mars.

Le président a décidé de porter les effectifs de la marine de guerre à 87.000 hommes, ce qui représente une augmentation de 26.000 hommes. Ce contingent doit être levé immédiatement.

Washington, 26 Mars.

Le gouvernement vient d'ordonner la mobilisation immédiate et la mise à la disposition des autorités fédérales de toutes les troupes de la garde nationale des Etats suivants : Massachusetts, Pensylvania, Maryland, Virginia, Vermont, Connecticut, New-York, New-Jersey, Delaware et du district de Columbia, soit au total 25.000 hommes.

Deux nouveaux départements militaires ont été créés, l'un pour le nord-est de l'Union comprenant les Etats de la Nouvelle-Angleterre, l'autre pour le sud-est et qui viennent s'ajouter aux quatre départements déjà existants. Les troupes de la garde nationale seront employées à la protection des usines de munitions, des voies ferrées, etc.

New-York, 26 Mars.

Les préparatifs militaires sont poussés avec activité.

Les adversaires de la guerre conspirent

New-York, 26 Mars.

La Chambre de Commerce de Buffalo, a tenu à minuit, une conférence où elle a discuté les révélations relatives à un grand complot organisé par les adversaires de la guerre américaine, et qui devait aboutir à la saisie des usines de Buffalo, travaillant pour la guerre.

Le gouverneur Whitmann aurait promis que des forces suffisantes de la milice seraient disponibles pour la protection de la ville.

On interne les Allemands suspects

New-York, 26 Mars.

Le Cabinet que est absolument hostile à l'acceptation de l'élargissement du traité germano-américain de 1820, se propose d'interner de nombreux Allemands suspects résidant aux Etats-Unis, mais de surveiller seulement ceux dont l'attitude est correcte. C'est ainsi que le Canada a procédé.

La presse ne veut pas de censure

New-York, 26 Mars.

La presse se montre assez hostile au projet de censure préparé par les départements de la Guerre et de la Marine. Elle estime que l'opinion publique n'admettrait pas l'étouffement des critiques par pure action gouvernementale, et elle s'oppose à dépendre exclusivement des associations de presse, seules admises par le projet à transmettre les déclarations officielles.

Un crédit de 25 milliards à l'Entente

New-York, 26 Mars.

On annonce que le président Wilson s'est déclaré favorable à l'ouverture d'un crédit aux Alliés de 5 milliards de dollars, soit environ 25 milliards de francs, au lieu du crédit de 1 milliard de dollars que l'on avait proposé au début.

LA GUERRE AÉRIENNE

Le prince Frédéric-Charles de Prusse, blessé, est soigné chez les Anglais

Madrid, 26 Mars.

Un télégramme de l'ambassadeur d'Espagne à Londres, adressé au roi d'Espagne, dit que le prince Frédéric-Charles a été blessé par une balle au ventre et à la cheville droite.

Ainsi que le communique le directeur général du service de Santé du front britannique, le prince est soigné dans une ambulance du front. Il a été apporté le 22, à 5 heures du matin et son état quoique grave s'est déjà légèrement amélioré.

Les Crimes de l'Allemagne

Les prisonniers français sur la ligne de feu

Paris, 26 Mars.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser au ministre des Affaires Etrangères, M. P. Ducret, président de l'Association départementale des prisonniers de guerre à Besançon, dénonce les procédés odieux dont use l'ennemi à l'égard des prisonniers français à titre de soi-disant représailles.

Les faits saillants sont les suivants :

Nourriture très mauvaise et insuffisante, cantonnement dans une baraque élevée en hâte et tellement exiguë que les 600 occupants n'ont chacun que 33 centimètres pour se coucher. La plus grande partie des prisonniers couchent à même le sol, dans la boue.

Interdiction absolue d'écrire à leurs familles et de recevoir quoi que ce soit, lettres, mandats, colis.

Leur cantonnement est à 10 kilomètres du front, mais ils se rendent tous les jours, pendant sept heures consécutives, à 1.400 mètres des lignes françaises pour y exécuter des travaux soit de tranchées, soit de lignes de chemin de fer.

Environ 30.000 de nos prisonniers sont occupés dans ces conditions.

Les faits ci-dessus ont été rapportés à M. P. Ducret par un Bisontin qui a réussi à s'évader en même temps que six de ses camarades des fameux camps de représailles.

Ces procédés odieux à l'égard de nos compatriotes ne peuvent nous surprendre de la part de ceux que les populations récemment libérées ont si bien dénommés « les brigands ». Mais il est urgent que notre gouvernement contraigne les Allemands à y renoncer.

Les Pupilles de la Nation

La France adoptera les orphelins de la guerre. — Un projet de loi.

Paris, 26 Mars.

M. Léon Bérard vient de déposer le rapport qu'il a fait au nom de la Commission de l'Enseignement, sur le projet de loi relatif aux pupilles de la nation. La Commission propose à la Chambre d'adopter sans aucune modification un texte dont l'ensemble a été voté à l'unanimité par le Sénat et qui représente le résultat d'un accord essentiel.

La loi, expose M. Bérard, est de définir et de sanctionner les devoirs que la France se reconnaît envers les enfants des soldats qui sont morts pour elle, plus généralement envers les enfants des victimes de la guerre. Ces enfants seront « adoptés par la nation ». C'est le Tribunal civil qui prononcera l'adoption après s'être assuré que les conditions légales se trouvent réalisées.

Devoirs « d'assistance » et devoirs « d'éducation » impliquaient les uns et les autres qu'il serait créé un « service public » des pupilles de la nation. Le projet y a pourvu sous le nom d' « Office national » et d' « Office départemental », organismes rattachés au ministère de l'Instruction publique. Le point délicat était de concilier avec les droits traditionnels et les fonctions de la famille, la protection de l'Etat et le rôle du nouveau service public. Il ne s'agit point, dit le rapport, de renoncer en matière de tutelle à la conception « familiale » du Code civil pour adopter la conception étatiste qui est celle du droit germanique.

Partout où la famille sera vraiment présente, c'est elle qui dirigera l'éducation du pupille. Le texte a pareillement assuré l'application du principe de l'obligation scolaire et le respect de la liberté d'enseignement.

Hors des cas où, en l'absence de la famille, ils exerceront eux-mêmes la tutelle, les offices veilleront dans l'intérêt des pupilles à l'observation des règles du Code civil sur la tutelle et des lois protectrices de l'enfance. Afin de reconstituer nos forces et renouveler la vie françaises, les offices devront s'employer par le conseil et par la persuasion au recrutement des établissements d'enseignement professionnels et technique. Il s'agira de transformer nos méthodes industrielles, commerciales et agricoles.

Le rapporteur termine en souhaitant l'accord de tous les partis. Il est légitime que d' « honorables scrupules aillent au devant de loyaux éclaircissements ». Il serait regrettable que le souvenir d'anciennes controverses vint créer des divisions de politique là où se trouve assurée d'avance l'unanimité de sentiment et de volonté.

A la Société d'expansion économique

Un vœu pour punir les spéculateurs et les trusteurs

Paris, 26 Mars.

Avec le concours des plus hautes personnalités du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, l'Association nationale d'expansion économique a tenu aujourd'hui son assemblée annuelle, sous la présidence de M. Fernand David, ministre de l'Agriculture.

M. David Mennet, président de la Chambre de Commerce de Paris, a ouvert la séance en prononçant une allocution dans laquelle, après avoir exposé les grandes questions d'ordre économique, dont les solutions envisagées ont motivé une série de vœux que l'assemblée aura à ratifier, il a salué, au milieu des applaudissements de l'assistance, M. Guérin, président de la Chambre de Commerce de Lille, qui, rapatrié depuis hier seulement, avait tenu à prendre part dès aujourd'hui, aux délibérations du Congrès.

M. Fernand David a pris ensuite la parole pour exposer l'urgente nécessité si bien comprise par l'Association d'expansion d'organiser la lutte économique en vue de l'après-guerre. Après ces discours, le Congrès a voté une série de vœux qui sont les conclusions auxquelles ont abouti les travaux des deux grandes Commissions de l'Association d'expansion économique. Les modifications à apporter en France à la législation des ententes entre producteurs, ont donné lieu notamment à un débat des plus intéressants qui s'est terminé par le vote d'un vœu proposant de substituer aux dispositions des articles 419 et 420 du Code pénal cette rédaction : « Seront punis d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 1.000 à 20.000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement tous ceux qui en agissant, soit isolément, soit de concert entre eux et en employant des moyens frauduleux, tels que la publication de fausses nouvelles ou des surcoffres faites aux prix demandés par les vendeurs eux-mêmes auront, dans un but de lucre, provoqué une rupture d'équilibre entre l'offre et la demande et opéré ainsi à l'aide de ces manœuvres la hausse ou la baisse factice et momentanée des cours des denrées des marchandises ou des effets publics et privés ».

Le Congrès a terminé ses travaux par une séance qu'a présidée M. Clémentel, ministre du Commerce.

A travers les Journaux

Paris, 26 Mars.

La *Victoire*. — La révolution russe et la guerre. — De M. G. Hervé :

De tous côtés, ici, depuis huit jours, on m'interroge anxieux et l'on me dit : « Vos amis russes, les ouvriers et les soldats de Pétrograde, est-ce qu'ils ne vont pas nous saboter notre guerre de délivrance ? Est-ce qu'ils ne vont pas, sous prétexte d'humanitarisme, écouter la voix de ceux que vous appelez les mauvais bergers du pacifisme bêlant? Est-ce qu'ils ne vont pas pousser leur pays à une paix séparée avec l'Allemagne? »

A tous, je me borne à répondre invariablement, non sans me mettre un peu en colère : « Ah ! çà, est-ce que par hasard vous prenez nos amis révolutionnaires de Russie pour des eunuques ou des idiots? Non ! Non ! Les révolutionnaires russes savent que la guerre sera toujours dans l'avenir à redouter tant qu'il y aura au centre de l'Europe une famille d'autocrates comme celle des Hohenzollern de Prusse et ils savent bien comme nous que les Allemands sont trop bêtes pour faire leur révolution, si nous, les Alliés, nous ne démolissons pas au préalable l'armée prussienne. »

Eux, sauver la vie à l'autocratie prussienne, pas de danger ! Il n'y a plus, à l'heure actuelle, qu'une seule Bastille debout en Europe : la Bastille prussienne. De tous les côtés, l'armée des peuples libres l'encercle, lui donne l'assaut, sachant bien qu'en détruisant cette Bastille et l'armée prussienne qui la défend, c'est la nation allemande elle-même qu'on va délivrer de l'esclavage, de l'abrutissement et du caporalisme.

Au moment où la guerre apparaît aux zimmerwaldiens qui ne sont pas bouchés à l'émeri comme une guerre révolutionnaire, les ouvriers et les soldats russes renâcleraient à la besogne et feraient une paix séparée avec le despote de Berlin, trahissant lâchement la France républicaine et la cause de la Révolution !

N'ai-je pas raison, amis soldats et ouvriers de la Commune de Pétrograde de dire que ceux qui, en France, émettent des craintes pareilles à votre sujet vous insultent et outragent avec vous toute la révolution russe?

L'*Homme Enchaîné*. — Les Américains. — De M. G. Clemenceau :

La guerre n'est pas encore déclarée, mais toute l'Amérique est à l'œuvre pour la soutenir par tous les moyens et la pousser jusqu'aux extrémités de la victoire inévitable.

Le Congrès qui va se réunir dans une dizaine de jours ne fera qu'enregistrer le fait accompli. Tout le pays est avec M. Wilson qui a su se montrer, aux heures périlleuses, un véritable chef de gouvernement. Tout le pays, cela veut dire quelque chose dans une République de 100 millions d'habitants qui ont pris la forte habitude de ne rien faire à demi.

Au meeting de quinze mille personnes à New-York, dans les jardins de Maddison-Square, M. Hibben, président de l'Université de Princetown, s'est écrié : Je suis pacifiste, mais je vois bien que la paix ne se conquiert que par la guerre.

Voilà le mot d'ordre du pays tout entier. De l'Atlantique au Pacifique, des grands lacs au golfe du Mexique, l'étendue rayée de ses Alleghanys, de ses Mississipi, de ses Montagnes Rocheuses, est trop vaste pour qu'un peuple concentré dans toutes les énergies du labeur puisse au premier signal d'événements lointains se résoudre d'emblée et se mouvoir tout d'un même élan.

Mais plus l'avalanche est lente à se former, plus la masse en devient irrésistible. Il n'est plus besoin que d'ouvrir les yeux pour voir la catastrophe se précipiter.

La Haute Cour de Justice des Alliés

Pour punir les Barbares. — L'opinion de la Ligue des Droits de l'Homme

Paris, 26 Mars.

La Ligue des Droits de l'Homme a transmis au gouvernement une étude dont voici les idées générales : Les crimes individuels et de droit commun commis par les militaires de tous grades des armées ennemies pendant la guerre doivent être réprimés légalement.

Dans un esprit d'impartialité, il conviendrait de confier le soin de cette répression à une Cour internationale. Pour respecter le principe de la non-rétroactivité et les règles essentielles du droit pénal, cette Cour appliquerait la législation en vigueur dans chaque pays belligérant, au moment où l'infraction a été commise.

Dès maintenant, nos Parquets militaires et civils devraient recueillir les éléments nécessaires de leurs informations. Au moment de la paix, les délinquants seraient renvoyés devant le haut Tribunal qui les jugerait suivant les règles d'une procédure instituée par les gouvernements alliés.

Le Torpillage du Cuirassé « Danton »

Les derniers rescapés

Toulon, 26 Mars.

D'après de nouveaux renseignements parvenus du ministère de la Marine, les matelots du *Danton* ci-après désignés sont sauvés :

Thoinon Joseph, matelot sans spécialité.
Reynouard Gabriel, matelot cuisinier.
Lafont Clément, matelot chauffeur.
Schener Gustave, matelot sans spécialité.
Thérond Emile, quartier-maître mécanicien.
Besson Louis, matelot sans spécialité.
Sutra Germain-Pierre, matelot sans spécialité.

Ces rescapés ont été ramenés, par un patrouilleur, à Bizerte. — R.

Toulon, 26 Mars.

Les derniers rescapés du cuirassé *Danton* ont été ramenés à Toulon. Ils ont été casernés à Missiessy. L'amiral Habert leur a rendu visite au nom des autorités. D'après de nouveaux renseignements parvenus à la préfecture maritime, un quartier-maître mécanicien et sept autres matelots du *Danton* ont été sauvés, ce qui ramène le nombre des victimes à 298.

L'héroïsme du commandant

Toulon, 26 Mars.

Les survivants du cuirassé *Danton*, ramenés à Toulon, sont unanimes à louer la belle conduite de M. le capitaine de vaisseau J. Delage, leur commandant.

Dès l'éclatement de la première torpille, il organisa les secours avec une habileté et un sang-froid admirables. Il dirigea jusqu'au bout les opérations du sauvetage et lorsque tous les survivants se furent embarqués à bord des canots ou accrochés aux radeaux, il monta une dernière fois sur son navire mortellement blessé, en parcourut la partie qui émergeait encore, puis héroïquement disparut dans les flots.

Gloire à ce chef valeureux dont la fin stoïque honore notre Marine nationale. — R.

LES BACCALAURÉATS

FACULTE DES SCIENCES DE MARSEILLE

Session exceptionnelle de mars 1917. — 1re partie. — Sciences, Langues vivantes.

Ont été déclarés admissibles aux épreuves orales :

MM. Amiel, Arnal, Bompard, Daniel, Donato, Pelisaz, Fenouil, Gauberti, Missonnier, Noguier, Nourrit, Pozzo di Borgo, Raphaël Slaud, Sizalon, Truffier.

Anciens admissibles : MM. Gardon, Isnard, Maître, Pascal, Perrissoud, Lacarrière, Soumille.

Les épreuves orales auront lieu le 27 mars, à 8 heures du matin, 72, rue Reinard.

FACULTE DES LETTRES D'AIX

Aix, 26 Mars.

Baccalauréat, 2e Partie (philosophie). P.-1 : Sont admis : Mathieu, Pujol, Magnan, Laugier, Peyre, Hussan, Iperti, Salomon (assez bien) ; Signoret, Peillard, Lacour, Savy, Vernet, Rolland, Lucot, Samuel, Maffre, Bauge, Lapierre, Mayer, Meugeon, Siéyès, Peironet (passable). P.-2 : Bernard, Dardun, Bapt (assez bien) ; Boutière, Clergue, Aubert, Gasiglia, Dumortier, Fouquou, Gastaud, Guillet, Bernheim, Balestreri, Féraud, Frigère, Castre, Bourcier, Fabre (passable).

Marseille et la Guerre

Mort au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer le nom

De M. Eugène Dorise, commandant l'*Athos*, mort au service de la Patrie le 18 février 1917.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction de la famille du glorieux défunt et la prie d'agréer ses bien vives condoléances.

L'Amicale des Réfugiés

L'Amicale des Réfugiés, dont le siège est aux Milles Colonnes, place Castellane, nous adresse la communication suivante :

Dimanche 1er avril, à 3 heures, assemblée générale, accueil cordial des régions envahies ; pour meubler sommairement les logis des rapatriés, nous sollicitons de personnes charitables des meubles usagés en prêt et que nous rendrons.

L'Amicale procure des emplois aux originaires des départements envahis. Elle demande gérance ou direction d'affaires commerciales pour ménages de rapatriés actifs, instruits, offrant hautes références. L'Amicale demande le concours des industriels et personnalités des régions envahies.

Adresser toutes communications au président, M. Marceau Leleu, adjoint au maire de Fourmies (Nord).

L'Amicale des originaires des Départements envahis

A la suite d'une démarche de son Comité et après un vote unanime de l'assemblée générale, l'Amicale a mis à sa tête comme président M. Marcel Leleu, professeur, adjoint au maire de Fourmies (Nord), rapatrié en décembre 1916.

Les adhésions sont reçues au siège. Permanence tous les jours de 8 heures à 9 heures 30 du soir, établissement des Mille Colonnes, place Castellane et avenue Cantini.

Aux Réformés n° 2 temporaires et auxiliaires

Ces catégories de blessés de guerre et assimilés ont constitué une Association Amicale philanthropique sous le nom de « L'Etoile Rouge ».

Réformés n° 2, temporaires et auxiliaires sont invités à prendre part à la réunion qui aura lieu dimanche 1er avril, à 10 heures 30 du matin, dans la salle des sociétés du grand café Noailles. Tout membre ne pourra faire partie que d'une association des blessés de guerre. Objet : Lecture des statuts et causerie sur les intérêts particuliers des réformés n° 2, temporaires et auxiliaires.

Les Conditions de la Paix

On nous communique :

Sous les auspices de la revue *Le Feu* et pour l'œuvre des mutilés de Provence, l'abbé Emile Wetterlé donnera le vendredi 30 du courant, au Grand-Théâtre, à 9 heures du soir, une conférence sur « Les conditions de la paix ».

On connaît le profond patriotisme de l'ancien député au Reichstag et nous ne doutons pas que, tant au profit de l'œuvre pour laquelle il va parler, que pour le sentiment régionaliste qu'il représente, nos concitoyens ne viennent en foule pour l'applaudir.

La location est ouverte au Grand-Théâtre.

Notules Marseillaises

Le Beurre est rare !

Le beurre a disparu presque complètement chez tous les marchands. C'est l'ordinaire résultat de la taxation ; mais les ennemis de cette mesure officielle auraient tort de s'en réjouir. La taxation reste le moyen, le vrai moyen, de combattre la folie de lucre qui s'est emparée de tous les marchands, gros et petits. Que, pour combattre cette mesure, ceux qu'elle gêne emploient tous les moyens, rien de plus naturel. Mais, si l'on est vraiment imbu de l'idée qu'en temps de guerre l'intérêt général prime l'intérêt particulier, on peut réagir.

Cette simple raréfaction de la marchandise taxée est une présomption de spéculation. Pour la transformer en preuve, il suffit d'une enquête, et de vouloir faire cette enquête jusqu'au bout en toute impartialité. Les spéculateurs ont parfois de puissants amis.

Mais cela n'est pas, ne doit pas être une circonstance qui permette certaines tolérances. Il n'y a plus de beurre ! Soit ! Qu'une enquête recherche le premier fournisseur défaillant, et qu'on le poursuive s'il est prouvé que la baisse de prix est la seule cause de son refus de fournir.

La liberté du commerce est une théorie facile, mais pour que le commerce soit libre, il faut que la consommation le soit aussi. Si, pour de bonnes raisons, la consommation n'est plus libre, le commerce ne peut plus l'être !

Il n'y a pas que les consommateurs qui soient atteints par la guerre. On nous a dit que c'était toute la France... Les commerçants l'ignoreraient-ils ?

Chronique Locale

Hier, le Comité de défense des Enfants traduits en Justice, s'est réuni au Palais de Justice, sous la présidence de M. Poulle, président du Tribunal, assisté de M. Vidal-Naquet, président du Comité.

Le Comité a émis les vœux suivants :

1° Que les crédits affectés au paiement des allocations dues aux institutions charitables recevant des enfants en vertu de la loi de 1912, soient suffisants pour assurer le paiement régulier des sommes dues à ces institutions ;

2° Que la congrégation des Sœurs de Saint-Augustin soit ou plus tôt légalement autorisée afin d'assurer la création dans leur établissement de deux quartiers spéciaux, un pour les jeunes filles malades et l'autre pour celles qui ont un enfant;

3° Qu'une chambre spéciale soit créée au Tribunal civil de Marseille comme elle l'a été au Tribunal de la Seine pour juger toutes les affaires concernant les mineurs ;

4° Que le Conseil général des Bouches-du-Rhône augmente le crédit des dépenses du Tribunal civil pour permettre la création du secrétariat de la présidence du Tribunal pour enfants.

Ecole de Médecine de Marseille. — Les examens de la session de mars-avril auront lieu, à l'école de Marseille, parc du Pharo, aux dates suivantes

Vendredi, 30 mars, à 8 h., épreuves pratiques d'anatomie des 1re et 2e examens de fin d'année (N. R.) ; vendredi, à 10 heures, deuxième partie du 3e doctorat (A. R.) ; vendredi, à 14 h., examen des épreuves pratiques d'anatomie.

Samedi, 31 mars, à 9 h., 1er de doctorat (A. R.) ; samedi, 31 mars, à 10 h., 2e doctorat (A. R.).

Chemins de fer P.-L.-M. — Numéros des expéditions à recevoir les 27 et 28 du courant pour les marchandises de la 1re catégorie seulement :

Marseille-Prado, du numéro 41.285 au numéro 43.210.

Marseille-Vieux-Port, du numéro 12.150 au numéro 12.673.

A titre de simple indication, le public est informé que des modifications sont apportées aux relations P. V. pour destinations au delà de Portes.

Les « Halles du Peuple ». — Aujourd'hui, de 9 heures du matin à 7 heures du soir, sans interruption, vente de pommes de terre (2 fr. 30 les 5 kilos) et autres denrées.

Répartition du sucre. — Le bureau du Syndicat des épiciers invite tous les membres du bureau, anciens et nouveaux, à assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui, à 2 heures, rue des Dominicaines, 50. Les adhérents sont priés de porter leurs coupons aujourd'hui pour les livraisons de la semaine.

Cours et conférences. — Faculté des Sciences de Marseille. — Cours des professeurs de la Faculté de Droit d'Aix du 26 au 31 mars 1917 :

Lundi, 26 mars, à 6 heures, M. Cassin : La condition des sujets ennemis en France ; mardi, 27 mars, à 2 h. 15, M. Bonnecarrère : Les Sociétés ; mercredi, 28 mars, à 2 h. 15, M. Ségur : La neutralité ; mercredi, 28 mars, à 5 h. 30, M. Dumas : Les origines du Droit français ; samedi, 31 mars, à 6 h., M. Georges Ripert : Le port de Marseille.

Chute mortelle. — En détachant une poulie à la fenêtre de sa grange, hier matin, vers 7 heures, M. François Vial, âgé de 64 ans, jardinier, demeurant campagne La Garde, à Saint-Tronc, à la suite d'un faux mouvement, tombait dans le vide d'une hauteur de huit mètres et se brisait la tête sur le sol. La mort fut instantanée.

Un homme éventré, traverse du Château-Vert. — Vers 9 heures, dimanche soir, le nommé Bassignano Achille, 48 ans, charretier, et un autre individu, pénétraient dans le bar-restaurant Gasco, traverse du Château-Vert, 1, où en raison de leur état d'ébriété, on refusa de les servir. Mais, comme ils refusaient de sortir au moment de la fermeture, le nommé Pasini Pietro, 24 ans, locataire du restaurateur, aida M. Gasco à les mettre dehors. Les deux ivrognes appelèrent alors Pasini pour lui dire un mot. Mais à peine ce dernier les avait-il rejoint qu'il poussait un cri de douleur. Le compagnon de Bassignano venait de lui porter un terrible coup de couteau à l'abdomen, lui ouvrant le ventre de bas en haut sur une longueur de vingt centimètres. Le brigadier de police Paolini, accouru, fit transporter en toute hâte le blessé à l'Hôtel-Dieu, puis il se mit à la recherche des meurtriers, et réussit à appréhender Bassignano qu'il conduisit à la Permanence, où M. Pleindoux, commissaire de police de service, après interrogatoire, l'a fait écrouer. L'auteur du coup de couteau est activement recherché.

Exploits de cambrioleurs. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des malandrins se sont introduits dans l'Huilerie Nouvelle, boulevard de Plombières, 50, et y ont dérobé huit bâches représentant une valeur de 1.200 francs.

Un tramway heurte un camion-auto. — Chemin de Mazargues, hier matin, vers 11 heures, une collision se produisait entre un tramway et le camion-auto conduit par le chauffeur Octave Pardigon. Le choc fut violent et projeta sur le sol le jeune Camoin Pierre, 17 ans, demeurant chemin de Montolivet, 47, qui reçut de graves contusions sur tout le corps. Après avoir reçu des soins à la pharmacie Blanc, le blessé a été transporté à la Conception.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Obsèques.* — Hier, ont eu lieu les obsèques du malheureux Tourtet Alfred, qui s'est volontairement donné la mort dimanche, en se jetant sous le train n° 1.256, à l'entrée du tunnel des Espillières. Nous présentons à sa famille si douloureusement frappée, nos condoléances émues.

SEPTEMES. — *Orphelins de la guerre.* — Une liste de souscription est ouverte à la Mairie en faveur des orphelins de la guerre par la vente des médailles argentées et dorées au prix de 2 fr. et des plaquettes argentées et dorées au prix de 5 fr.

Une autre souscription est ouverte en faveur de la Journée du Poilu par la vente également des médailles et broches argentées et dorées à différents prix. Les spécimens sont déposées à la Mairie où chacun peut s'en rendre compte.

AIX. — *A l'ordre du jour.* — Notre concitoyen Nacre Antoine, caporal au 162e d'infanterie, a été cité à l'ordre du jour dans les termes suivants : « Caporal très brave. Toujours volontaire pour les missions périlleuses. S'est fait remarquer par son courage pendant un violent bombardement de sa tranchée. » Nos félicitations.

Rixe. — Dans la soirée de dimanche, plusieurs traîlleurs se sont pris de querelle dans la rue Aude. L'un des militaires a reçu un léger coup de couteau à la cuisse. L'autorité militaire prévenue par les soins de la police, recherche l'auteur du coup de couteau qui est parvenu à s'enfuir.

Conférence. — C'est demain mercredi, à 9 heures du soir qu'aura lieu à l'Eden, la conférence de M. l'abbé Wetterlé, ex-député au Reichstag. Une fort belle partie artistique suivra.

Avis important. — M. le maire informe les souscripteurs aux pommes de terre qu'ils peuvent se présenter, dès ce jour, à la Halle aux grains, place de la Mairie, pour en prendre livraison, contre remboursement.

La Crise de l'Essence

UNE LETTRE DE L'AUTOCYCLE-CLUB AU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

On nous prie d'insérer la lettre ci-jointe, adressée par le Conseil d'administration de l'Autocycle-Club de Marseille à M. le ministre des Travaux Publics :

« Monsieur le Ministre,

« Les journaux ayant annoncé vôtre prochaine intention d'interdire dans toute la France la circulation des automobiles privées, par suite des besoins d'essence toujours croissants de l'armée, il est de notre devoir de venir protester respectueusement auprès de vous, au nom des intérêts que nous représentons.

« Certes, nous nous inclinerons toujours devant les nécessités de la défense nationale, et nous pensons, comme tous les Français, qu'aucune considération ne doit empêcher le gouvernement de prendre les mesures utiles au salut de la Patrie, mais il nous semble que la mesure projetée présenterait plus d'inconvénients que d'avantages.

« L'automobile est un des facteurs les plus importants de la vie économique. Rares sont les gens qui roulent par agrément, à l'heure actuelle. La plupart des automobiles en circulation servent aux commerçants, aux industriels, pour des affaires aussi vitales que celles des usines de guerre, et il ne faut pas supprimer encore ces moyens de transports : on n'a que trop réduit les chemins de fer.

« De plus, il est maladroit de parler d'empêcher toutes les automobiles privées de circuler, au lendemain d'une séance de la Chambre des députés, au cours de laquelle on a appris qu'il se produit dans l'armée un énorme gaspillage d'essence, et qu'en neuf mois, il s'est dépensé vingt-deux millions de francs pour les automobiles militaires de la zone de *l'intérieur*. Les civils qui ont toujours payé leur essence et leurs pneus, et l'impôt, ne pourraient pas, sans un certain malaise, continuer à voir circuler sans motif devant eux, aux frais de l'Etat, des hommes jeunes et bien portants, alors que leur propre voiture, inutilisée faute d'essence, s'abîmerait au garage, et que leurs affaires péricliteraient.

« C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Ministre, avant d'interdire la sortie de toutes les automobiles privées, qui rapportent à l'Etat par les impôts et les droits sur les carburants, de vouloir bien faire réglementer la circulation des automobiles militaires de la zone de l'intérieur qui, elles, coûtent à l'Etat et ne sont utiles ni à la vie économique, ni à la Défense Nationale.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

« *Pour le Conseil d'administration* :

« LE PRÉSIDENT ».

Le Midi

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel français

Paris, 26 Mars.

Communiqué de l'armée d'Orient pour la journée du 25 mars :

A l'est du lac de Doiran, un raid effectué par les troupes britanniques a permis de ramener des prisonniers.

Dans la région de Monastir, l'ennemi ayant fait évacuer, le 24 mars, une de nos tranchées au moyen de jets de liquides enflammés, l'a occupée et en a été chassé ensuite par une contre-attaque de nos troupes.

Canonnade intermittente sur le front, pendant la journée du 25 mars.

L'Œuvre de la France à Salonique

LE BUREAU COMMERCIAL DE L'ARMEE D'ORIENT

Paris, 26 Mars.

Une œuvre a été créée à Salonique, au mois d'août dernier, qui intéresse grandement l'industrie et le commerce français. Il s'agit du Bureau commercial des importations françaises, organisé par les soins de l'armée d'Orient, en vue d'établir une liaison efficace entre l'industrie française et le commerce macédonien.

Lorsque le général Sarrail, commandant en chef l'armée d'Orient, eut décidé la création de ce Bureau commercial, il s'empressa d'informer les présidents de toutes les Chambres de Commerce françaises et de tous les syndicats régionaux de l'importance de cette œuvre. « Développer à l'heure présente, disait-il, l'exportation française c'est préparer la victoire et s'en assurer d'avance tous les fruits. Le Bureau commercial se propose, en effet, de faciliter à l'industrie et au commerce français des affaires à crédit ; de créer en Macédoine l'habitude et le goût des produits français et de nous assurer par là, sur ce marché, pour l'après-guerre, la première place.

Tout industriel, tout commerçant français, désireux d'exporter à Salonique peut écrire à M. l'ingénieur Bonnier, directeur du bureau commercial, armée d'Orient, secteur 502, en indiquant : 1° La nature des produits à exporter ; 2° Les quantités approximatives pouvant être livrées mensuellement ; 3° Les délais de livraison entre la réception en France de l'ordre et le départ de la marchandise de l'usine ou de la maison de commerce.

Le Bureau commercial répond aussitôt, indiquant les maisons sérieuses et de bon crédit, susceptibles de s'intéresser à tel produit, à tel article, et il avise ces maisons de l'offre qu'il a reçue. Les affaires ensuite se traitent directement entre les intéressés. Le Bureau commercial n'intervient que pour faciliter, une fois les ordres passés et acceptés, l'obtention des permis d'importer en Macédoine, en tenant compte des nécessités militaires.

D'autre part, le Bureau Commercial comprend un service de renseignements commerciaux, qui renseigne gratuitement les maisons françaises sur toute maison de Salonique. L'accueil fait en France à l'œuvre entreprise par M. le général Sarrail et M. l'intendant Bonnier, a répondu à toutes les espérances de ses organisateurs.

Le premier mois, 500 maisons françaises s'étaient mises en relation, grâce au Bureau Commercial, avec le commerce salonicien. Le chiffre d'affaires français était insignifiant au moment de la création du Bureau. Il atteint aujourd'hui plus de 75 0/0 du chiffre total des importations à Salonique.

La Crise du Cuivre

Le gouvernement français va acheter les vieux alambics

Paris, 26 Mars.

Afin de réduire l'importation des achats de cuivre à l'étranger, le gouvernement a décidé d'utiliser une partie du stock de ce métal qui est actuellement sans emploi en France.

Par suite de la nouvelle réglementation de la production des alcools, un grand nombre de producteurs font maintenant distiller leurs produits dans des ateliers publics et des coopératives. Ils trouveront certainement avantage à céder leurs vieux appareils à l'Etat dans les conditions ci-après :

A partir du 1er avril, le service des fabrications de guerre sera acheteur de tous les alambics cui lui seront proposés. On demande, de préférence, les alambics simples ou à chauffe-vin, sans organe de rectification, à chargement intermittent qui sont chauffés à feu nu.

Les personnes désireuses de vendre des alambics devront adresser, avant le 30 avril prochain, leur offre par lettre au préfet de leur département, en indiquant leur adresse, l'endroit exact où se trouve l'appareil, le poids approximatif du cuivre qu'il comporte (déduction faite des armatures et des accessoires en métaux autres que le cuivre, lequel est seul acheté).

Les alambics offerts avant le 30 avril seront payés au prix forfaitaire de 4 francs le kilo de cuivre. Dès qu'elle sera en possession de ces chiffres, l'administration prendra les mesures nécessaires pour assurer, dans le plus bref délai, l'enlèvement des objets contre paiement.

LES PROHIBITIONS D'ENTRÉE

Paris, 26 Mars.

Le Comité des dérogations aux prohibitions d'entrée institué par le décret du 22 mars 1917 a tenu sa première séance ce matin au ministère du Commerce, sous la présidence de M. Clémentel.

Le ministre a exposé les raisons impérieuses qui ont fait un devoir au gouvernement d'interdire les importations inutiles. Le rôle du Comité sera d'étudier et de soumettre au ministre les propositions de dérogations générales pour certaines marchandises, les contingents trimestriels par espèce et provenance pour des produits déterminés, enfin les plans de répartition entre les divers groupements industriels ou commerciaux.

En vue de ménager, dans la mesure du possible, les intérêts du commerce d'importation, une dérogation à la prohibition est dès à présent accordée, à titre transitoire, à toutes les marchandises nouvellement prohibées jusqu'à la fixation, soit des dérogations générales, soit des contingents d'importation. Rien n'est modifié en ce qui concerne l'application des décrets antérieurs comportant diverses prohibitions d'importation.

Toutes les demandes relatives aux prohibitions d'entrée devront être adressées au ministère du Commerce (secrétariat général du Comité des dérogations, 80, rue de Varenne).

Le Comité se réunira demain matin sous la présidence de M. Viger, président de la Commission des Douanes du Sénat.

Deux Aviateurs font une Chute mortelle

Chartres, 26 Mars.

Un aéroplane qui venait de quitter Chartres est tombé d'une hauteur de 800 mètres. Le maréchal des logis et l'adjudant qui le montaient ont été tués.

Communiqué officiel

Paris, 26 Mars.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de la Somme, pas de changements essentiels.

Entre la Somme et l'Oise notre artillerie a dispersé des rassemblements ennemis entre Benay et Urvillers.

Au sud de l'Oise nous avons réalisé d'importants progrès dans la basse forêt de Coucy, malgré les difficultés de terrain et la vive résistance de l'ennemi. Nos troupes ont occupé Folembray et La Feuillée.

Au nord de Soissons nous avons également progressé dans la région de Vrégny.

Rien à signaler sur le reste du front.

LA RETRAITE ALLEMANDE

Nos Troupes réalisent d'importants progrès au sud de l'Oise et au nord de Soissons

Communiqué anglais

26 Mars 1917, 20 h. 30.

Nous avons enlevé ce matin le village de Lagnicourt, au nord de la route Bapaume-Cambrai, et capturé une mitrailleuse et trente prisonniers.

Dans l'après-midi, deux violentes contre-attaques de l'ennemi, venant de l'est et du nord-ouest, ont été repoussées. Une troisième a été prise sous le feu de notre artillerie et n'a pu se développer.

Au nord de Beaumetz-les-Cambrai, une attaque de nuit à la grenade a été repoussée.

Des détachements ennemis qui tentaient d'atteindre nos tranchées à Fauquissart et à l'est d'Ypres, ont été arrêtés par nos mitrailleuses.

Activité considérable d'artillerie de part et d'autre aujourd'hui à l'est de Neuville-Saint-Vaast et à Armentières.

Hier, nombreux combats aériens. Deux appareils allemands abattus et trois autres endommagés. Sept des nôtres ne sont pas rentrés.

Communiqué belge

Le Havre, 26 Mars.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Au cours de la nuit du 25 au 26 mars, un détachement belge a pénétré dans les tranchées allemandes, près de Steenstraete. Après avoir infligé des pertes à l'ennemi et bouleversé ses travaux, le détachement rentra dans les lignes belges avec plusieurs prisonniers.

Vives actions d'artillerie aujourd'hui vers Dixmude et Steenstraete.

LA SITUATION

Paris, 27 Mars, 2 h. 15 matin.

De nouveaux progrès ont été encore réalisés aujourd'hui par l'armée franco-britannique, bien que la résistance allemande augmente d'intensité sur tout le front, et que l'inclémence du temps gêne les opérations. Nos adversaires, loin de pouvoir reprendre l'offensive, continuent à céder du terrain.

Dans leur secteur, les Anglais ont libéré un nouveau village, Lagnicourt, situé au nord de la route Bapaume-Cambrai, et s'y sont maintenus en dépit de trois retours offensifs de l'ennemi pour les en chasser. Dans la même région, une tentative ennemie à la grenade au fort de Beaumetz-les-Cambrai n'eut pas plus de succès. Enfin les communiqués de nos alliés enregistrent une lutte d'artillerie considérable (c'est le terme officiel lui-même) dans la région de Neuville-Saint-Vaast, au nord d'Arras et d'Armentières, à l'ouest de Lille.

Sur le front français, la situation ne s'est pas modifiée au nord de la Somme. L'effort le plus puissant de l'ennemi semble se concentrer sensiblement au centre de la ligne nouvelle entre Somme et Oise.

Dans la journée d'hier, nos soldats s'étant subitement emparés de fortes positions sur le plateau qui couvre Saint-Quentin par le sud, avaient ainsi réalisé une étape sérieuse dans la voie de débordement de cette ville importante. Les Allemands ont voulu, à tout prix, enrayer notre élan menaçant, et, à plusieurs reprises, ils ont employé, comme la veille la classique manœuvre d'une attaque de flanc sur le front Essigny-Baney. Les puissantes colonnes d'assaut qu'ils lancèrent successivement contre nos positions se brisèrent toutes régulièrement, l'une après l'autre, devant nos feux de barrage et furent refoulées par nos vigoureuses contre-attaques. Ces réactions violentes n'aboutirent qu'à faire perdre beaucoup d'hommes à l'ennemi. Notre ligne ne fut pas même écornée.

Dans le secteur situé au sud de l'Oise, nos progrès se poursuivent très favorablement. Nos troupes ont occupé au delà de l'Aillette les villages de Folembray, sur la route de Chauny à Soissons, et de la Feuillée, et elles se sont avancées assez loin dans la basse forêt de Coucy.

La marche de ce côté, déjà difficile par la nature du terrain, est encore compliquée par le mauvais temps, et notre avance doit être nécessairement très prudente, car les massifs boisés de Coucy-le-Château et de Saint-Gobain constituent un réduit défensif formidablement organisé par l'adversaire.

Enfin, dans la région au sud de l'Aisne, à l'extrême droite de la ligne de bataille actuelle, nous avons gagné du terrain au-delà de Vrégny, dégageant ainsi de plus en plus Soissons.

L'avance britannique vers Cambrai

Front britannique, 26 Mars.

De l'envoyé spécial de l'Agence Havas :

La prise par les troupes britanniques des villages de Beaumetz-les-Cambrai, Ytres, Roisel et Colaincourt a mis en péril la ligne allemande intermédiaire jalonnée par Ytres, Bertincourt, Beaumetz-les-Cambrai, Lagnicourt, Noreuil, Ecoust, Croisilles et Hénin-sur-Cojeul.

La forte avance britannique est d'autant plus remarquable que les Allemands ont constitué à leur arrière-garde à l'aide des fameuses troupes de choc « sturmtroops » spécialement constituées pour porter ou subir de rudes coups dans les batailles. Les hommes qui composent ces troupes d'élite ne subissent pas la vie pénible des tranchées et bénéficient d'un régime spécial, même sous le rapport de la nourriture.

Ces hommes n'ont pas toujours eu la « reconnaissance du ventre » et ont procuré à leurs chefs quelques disillusions. C'est ainsi que pour contre-attaquer Beaumetz-les-Cambrai, le commandement allemand a demandé deux cents volontaires aux « sturmtroops » des avant-postes, il n'en a trouvé aucun.

Nous avons maintenant des preuves indiscutables que le moral de la généralité des troupes allemandes a sensiblement baissé à la suite du recul de ces jours derniers. La raison en est que les hommes de troupes ne comprennent pas les mobiles qui ont inspiré les ordres supérieurs. C'est peut-être pour décorer le blason d'Hindenburg et de Ludendorff et rehausser leur prestige aux yeux des troupes, que le kaiser a décoré l'un et l'autre en récompense de leur génial recul.

Espérons, disait un officier britannique, qu'une pareille décoration pour un semblable motif se renouvellera souvent.

Violents Incidents à la Chambre hongroise

On reproche au comte Tisza de protéger des traîtres

Genève, 26 Mars.

On mande de Budapest que des débats très mouvementés ont eu lieu à la Chambre hongroise au sujet de l'accusation portée contre les députés hongrois d'avoir fait partie de la fameuse Narodna serbe.

Le député Karl Hussar reproche au comte Tisza d'avoir laissé défendre à la Chambre une bande de conjurés et d'assassins étrangers, bien qu'il soit prouvé que l'assassinat du prince héritier ait été préparé à Belgrade (tumulte).

M. Antal accuse M. Szmecsanyni d'avoir été à Belgrade en relations avec la Narodna Obrana (tumulte à gauche).

— C'est un infâme mensonge dont vous répondrez, s'écrie M. Szmecsanyni (tapage).

Le député Szmecsanyni dit que les principaux coupables de la Narodna courent encore et jouent le même rôle en vue dans la vie publique de la Croatie. Il parle du député Hinkovicz qui aurait obtenu un passeport pour la Suisse, où il serait richement entretenu, dit-il, par le gouvernement serbe.

Le comte Tisza répond qu'on doit certainement sévir contre tous les traîtres, mais il donne des conseils de prudence en présence des nouvelles qui sont répandues ici et là.

M. Szmecsanyi réplique qu'il a des témoignages irréfutables que, parmi les partisans de Tisza, se trouvent des députés traîtres à la patrie. Il possède une copie découverte parmi les papiers du ministre serbe Patchich, et qui contient les noms et l'adresse exacte de ceux qui, en Hongrie, étaient en relations avec M. Pachitch. L'orateur cite les noms de plusieurs députés, parmi lesquels celui du baron Rajacsis. Il lit une lettre du chef de la police de Belgrade, adressée au ministre de la Guerre serbe où il est dit notamment : « J'apprends, par le baron Rajacsis qu'une nombreuse artillerie est concentrée à Sarajevo. L'infanterie et la cavalerie sont transportés de nuit en Bosnie et Herzégovine. »

L'orateur dépose la photographie de cette lettre sur le bureau de la Chambre et ajoute : « Ce qui prouve que, parmi ceux que le ministre-président soutient, il y a des espions. » (violent tumulte). Il lui reproche de mettre les intérêts du pays et de la dynastie au-dessous des intérêts du parti et lui crie : « Vous avez honte ! Allez au front. Il y a longtemps que l'on en a assez ! »

Le comte Tisza répond, au milieu d'un tumulte grandissant. Les interpellations s'entrecroisent de droite et de gauche. Les députés ne croient pourtant pas, dit le comte Tisza, que je vais sur le champ satisfaire leur curiosité sur cette affaire. On lui crie : La question est bien simple. Est-ce vrai ou non ?

Le comte Tisza réplique : La question est simple, mais je n'y puis répondre (tapage).

La séance s'achève au milieu d'un tumulte indescriptible.

Le Conflit germano-américain

La mobilisation aux Etats-Unis

Washington, 26 Mars.

Indépendamment des troupes appelées hier, vingt régiments d'infanterie ont été convoqués aujourd'hui, ainsi que cinq bataillons de la garde nationale, pour la protection de la propriété en cas de désordres intérieurs. Ces troupes proviennent de dix-huit Etats de l'Ouest et du centre Ouest.

Les Vœux des Industriels de la Sidérurgie

Lyon, 26 Mars.

L'Union des industries métallurgiques et minières de France a tenu à Lyon, à l'occasion de la foire, sous la présidence de M. Herriot, sénateur, maire de Lyon, et de M. Laurent, administrateur et directeur général des Aciéries de Saint-Chamond et d'Homécourt, une importante réunion.

L'assemblée a adopté à l'unanimité des vœux demandant :

Régime minier. — Que le gouvernement français exige du gouvernement allemand dans le traité du paix : 1° l'annexion du bassin de la Sarre ; 2° la fourniture à l'industrie française pour une période aussi longue que possible d'un tonnage déterminé de houille et ce dans des conditions telles que d'aucune manière l'industrie française ne puisse se voir moins bien traitée au point de vue du prix de cette houille.

Loi de 1810. — Que le fonctionnement de la loi de 1810 reprenne immédiatement et que les concessions instruites soient données sans plus tarder.

Forces hydrauliques. — Que le régime des forces hydrauliques soit rapidement fixé par le législateur.

Relations avec l'Angleterre. — Que dans les tractations que le gouvernement français poursuit avec le gouvernement britannique il lui soit accordé par ce dernier que les produits de la métallurgie française obtiennent sur le marché britannique un traité de faveur ainsi que cela semble résulter de la Commission Balfour.

M. Herriot a donné aux membres du Congrès des précisions sur l'état de certaines questions dont il a eu à s'occuper, notamment sur le régime des forces hydrauliques et sur la réforme minière, sur le barrage et la navigation du haut Rhône, etc.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 26 Mars.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant

FRONT OCCIDENTAL. — Dans la région de Postalwa, les Allemands, après une émission de gaz asphyxiants, ont tenté de nous attaquer. Ils ont été repoussés par notre feu.

Dans la région de Odakhovt-China, à l'est de Baranovitchy, les Allemands, forts de deux compagnies et vêtus de blouses blanches, ont pris l'offensive, mais notre feu d'artillerie les a dispersés.

Au nord-ouest de Smorgone, notre artillerie a contraint à atterrir un avion allemand dans les positions ennemies.

FRONT ROUMAIN. — Fusillade.

FRONT DU CAUCASE. — Dans la direction de Kanekine, nos troupes ont occupé les fortifications de Kala-i-Chakin. Les Turcs se maintiennent sur les hauteurs de Miatagg.

Sur l'autre partie du front, fusillade.

LA RÉVOLUTION EN RUSSIE

Une adresse des Chambres belges au Parlement russe

Le Havre, 26 Mars.

Les Chambres belges sont heureuses d'adresser au Parlement russe leurs vœux les plus sincères pour la rénovation constitutionnelle dont la Douma a pris courageusement la patriotique initiative. Elles saluent, dans l'avènement du gouvernement, non seulement l'entrée d'une grande et noble nation parmi les Etats qui ont su unir par leurs institutions la démocratie, l'ordre et la liberté, mais encore un nouveau gage de la victoire qui doit assurer à la Russie la réalisation de ses aspirations auxquelles elle a droit, à l'Europe régénérée une paix durable, fondée sur la libération des nations opprimées, enfin des garanties efficaces pour éviter le retour d'attentats odieux contre le droit et la civilisation.

Cette adresse est signée par MM. Coblet d'Aviella, vice-président du Sénat ; Scholjaert, président de la Chambre des représentants.

L'ordre règne sur le front

Pétrograde, 26 Mars.

Les députés qui ont visité le front, et qui sont rentrés à Pétrograde, ont déclaré qu'ils remportaient la meilleure impression de leur visite. Partout la discipline est parfaite, soldats et officiers sont étroitement unis et ont juré fidélité à la patrie libre.

La réorganisation du haut commandement

Pétrograde, 26 Mars.

Le ministre de la Guerre étudie un plan de réorganisation du haut commandement. Il entre dans les intentions du gouvernement de subordonner celui-ci au ministère de la Guerre.

Un Comité de guerre vient d'être créé, qui sera composé des ministres de la Guerre, de la Marine, des Finances, des Affaires Etrangères, de l'Agriculture et des Voies de communication. — *(Radio).*

Magnifique manifestation militaire

Pétrograde, 26 Mars.

Pétrograde a été témoin cet après-midi d'une magnifique manifestation militaire. L'armée de Pétrograde, officiers en tête, a défilé dans les rues de la capitale aux accents de la *Marseillaise*. Devant chaque régiment, les soldats portaient des drapeaux rouges décorés des inscriptions suivantes : « Nous n'abandonnerons pas les tranchées. Nous lutterons jusqu'à la victoire définitive. Travaillez pour les munitions ! »

Partout, sur son passage, l'armée fut acclamée par une foule enthousiaste.— *(Radio).*

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 26 Mars.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Hier, il y a eu un feu violent d'artillerie dans la vallée de Lagarina, à la partie supérieure de la vallée de Travignolo (Avisio), et sur le mont Carso.

Sur le Haut-Cordevole, un petit groupe ennemi a fait irruption dans nos positions avancées sur les pentes du mont Sief. Il en a été immédiatement chassé par une contre-attaque.

Sur le front des Alpes Juliennes, activité favorable de nos patrouilles. L'une d'elles, après avoir franchi le Frigido, a capturé un poste ennemi et s'est emparée des armes et des munitions.

Les Evénements militaires d'après les Bulletins ennemis

COMMUNIQUE ALLEMAND

Le communiqué allemand s'exprime ainsi :

THEATRE ORIENTAL ET FRONT DE MACEDOINE. — Dans la plupart des secteurs, faible activité de l'artillerie et des avant-postes. La situation est sans changement.

COMMUNIQUE AUTRICHIEN

Genève, 26 Mars.

Le communiqué autrichien est ainsi conçu :

THEATRE ORIENTAL. — Au nord de la vallée de la Csodanyos une attaque russe a échoué. Sur le reste du front, rien d'important à signaler.

THEATRE ITALIEN ET SUD-ORIENTAL.— Aucun événement important à signaler.

L'Angleterre n'est pas encore envahie

UNE RUMEUR FANTASTIQUE A LONDRES

Londres, 26 Mars.

La rumeur fantastique de l'invasion de l'Angleterre, qui courait par tout Londres samedi dernier, a fait aujourd'hui l'objet d'une question à la Chambre des Communes, où M. Will Thorne a demandé si le gouvernement est au courant de cette rumeur, selon laquelle l'ennemi aurait débarqué sur la côte d'Ecosse et à Lowestoft.

M. Bonar Law répond : « J'ai moi-même entendu souvent de telles rumeurs sans pouvoir me rendre compte de leur origine. Je crois que celle de samedi est due au fait qu'une alerte a été donnée aux troupes de la Métropole, ce qui arrive souvent, et ce qui, apparemment, a créé, cette fois, une grande émotion ».

MARSEILLE LA NUIT

Un Incendie au môle de l'Abattoir

Un incendie s'est déclaré dans la soirée au môle de l'Abattoir, en dehors du hangar n° 4, dans des piles comprenant plusieurs milliers de sacs de soufre débarqués ces jours derniers et entassés sur quai.

Aussitôt l'alarme donnée, les pompiers, sous les ordres du capitaine Quenin et du lieutenant Soulé, se rendaient sur les lieux, ainsi que l'équipe de la Bigue, le vapeur spécial *Joliette* et la chaloupe des Ports.

Malgré la rapidité des secours, le sinistre poursuivait ses ravages et n'avait pu être maîtrisé à 2 heures du matin.

On ignore les causes de l'incendie, mais, heureusement, aucun accident de personne n'est à déplorer. — E. L.

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1899. — Le numéro 178.029 est remboursé par **100.000 francs.**

Les 2 numéros suivants : 182.511 361.039 sont remboursés chacun par **10.000 francs.**

Les 30 numéros suivants : 76.783 348.620 400.601 76.554 122.891 126.263 316.674 156.534 200.200 411.305 310.660 118.613 310.854 350.464 189.666 95.347 31.433 207.200 120.171 397.655 377.235 64.173 276.848 73.154 211.308 143.389 145.111 271.040 96.614 142.191 sont remboursés chacun par **1.000 francs.**

VILLE DE PARIS 1910. — Le numéro 21.636 gagne **100.000 francs.**

Les 38 numéros suivants : 116.091 17.327 52.528 76.441 96.617 15.398 946 75.773 79.110 31.208 108.043 54.154 7.582 27.909 43.790 46.062 3.144 91.408 89.294 107.317 43.806 107.007 22.666 69.533 104.880 75.016 74.880 60.115 7.464 72.292 75.171 26.649 50.623 87.177 33.807 26.965 115.685 66.793 gagnent chacun **400 francs.**

334 numéros remboursables avec prime de 30 francs, soit : 430 francs.

Publications de Mariage du 24 Mars

Entre : Barberat Charles, facteur, et Gilly Claire. — Vacca Paolo, jardinier, et Petit-Barra Marguerite. — Danvel Fernand, sergent au 92e bataillon sénégalais, et Zanzi Maria. — Miquelon Jacques, maçon, et Caille Emilie. — Rodriguez Ginès, employé, et Werck Lucie. — Giannetti Mirabeau, employé, et Santarelli Toussainte. — Leuillier Henri, pâtissier, et Pomel Victoria. — Franceschi Antoine, employé, et Baldacci Lucie. — Wanner Alfred, noyauteur, et Oliva Emilie. — Arzena Dominique, cordonnier, et Rutali Marie. — Sicard Louis, mouleur, et Nemoz Eulalie. — Argème Joseph, liquoriste, et Joubert Jeanne. — Malaurie Miche, maçon, et Garetto Louise. — Bové José, journalier, et Marti Maria. — Baudart Alfred, lieutenant au 203e de ligne, et Davin Jeanne. — Miranda Manuel, bouchonnier, et Boix Maria. — Oreggia Jean, tailleur, et Mariani Jérominé. — Barthélemy Léon, industriel, et Alvike Sophie. — Clérian Hilarion, cocher, et Pons Eva. — Gaud François, employé, et Brearda Lucia. — Mas Luis, journalier, et Soto Isabel. — Chabot Henri, commerçant, et Cauvin Marie. — Constant Benjamin, journalier, et Menchelli Serafina. — Michel Léon, dessinateur, et Dallest Antonia. — Fraysse Frédéric, plombier, et Daumas Louise. — Hilaire Jules, soldat au 273e de ligne, et Julien Joséphine. — Bertola Albert, électricien, et Tolaini Marie. — Gros Albert, employé, et Filippone Madeleine. — Baudin Joseph, représentant, et Perrinet Henriette. — Muraccioli Dominique, journalier, et Tardio Catherine. — Bugnon Casimir, soldat au 76e de ligne, et Ronchi Francesca. — Prati Pietro, maçon, et Richard Maria. — Trondle Charles, tailleur, et Lavigne Marie. — Cantamessa Bonifacio, portefaix, et Honnorat Marie. — Rouquet Léon, camionneur, et Arnaud Marie. — Bourrelly Alfred, journalier, et Meyssonnier Joséphine. — Llouble Paul, coiffeur, et Di Maiola Annonciade. — Rolland Ernest, journalier, et Marron Léontine. — Brussi Pierre, chauffeur, et Reynier Victoria. — Durbec Pierre, matelot breveté, et Peyron Anna. — Fraisse Emile, employé, et Chambrion Marie. — Arcucci Louis, pêcheur, et Péchoux Victorine. — Montanar Fortuné, charretier, et Trichaud Magdeleine. — Villa Ange, électricien, et Mondino Angèle. — Charasse Eugène, employé, et Dufour Eugénie. — Pellegrin Jean, journalier, et Antetomasso Elisabeth. — Gleise Gaston, camionneur, et Plaisant Léa.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES des 25 et 26 mars. — Perez Jacqueline, Saint-Henri. — Dellasta Marie, aux Caillols. — Pasero Paul, rue Sainte-Philomène, 41. — Sassu Pierre, rue Sylvestre, 59. — Maurin Victor, rue Lévy, 26. — Magliozzi Georges, Grand Salon-de-la-Villette, 22. — Bruna Madeleine, rue du Vieux-Palais, 5. — Pèbre Baptistin, boulevard Michel, 6. — Lambrisco Henri, rue Bernard-du-Bois, 84. — Bonnet Pierre, Madrague-de-Montredon. — Giacomoni Jean, rue de la Pépinière, 12. — Canizio Jean, rue du Plateau, 11. — Rizzotto Antoine, boulevard Labouly, 17, Sainte-Anne. — Deleuil François, rue Saint-Lambert, 4. — Camba René, place de Lorette, 6. — Lenorment Elie, rue Guion, 7. — Quflichini Don, rue du Vigan, 3. — Gerin Roger, rue Sylvestre, 17. — Danoy Claire, rue Miradou, 8. — Bartoli Marie, boulevard Maurin, 8, Cabucelle. — Roux Camille, aux Aygalades. — Brès Auguste, boulevard des Chartreux, 2. — Inguimberty Roger, boulevard des Chartreux, 21. — Rey Jeanne, rue Cazes, 9 a. — Reymond Louis, rue Espérandieu, 2. — Blanco Angèle, rue de la Roquette, 32.— Dévigne Odette, rue Simonin, 18. — Alaflotis Pierre, montée des Accoules, 11. — Clar Pierre, rue Clary (Réfugiés). — Mazella di Claramma Marius, rue des Honneurs, 11. — Giuliano Albert, boulevard Truhème, 22. — Gaffory Pauline, rue Albrand, 47.

Total : 36 naissances dont 4 illégitimes.

DECES du 25 mars. — Costantino Alexandre, 3 ans 1/2, traverse Pierres-du-Moulin. — Allègre François, 73 ans, boulevard du Chemin-de-Fer, 10. — Miquelon Charles, 76 ans, boulevard de la Major, 35. — Roux Auguste, 5 ans 1/2, rue Caussemille, 5 bis. — Teste Edouard, 58 ans, boulevard de Strasbourg, 56. — Mavet Louis, 7 ans, place Sébastopol. — Esposito Françoise, 55 ans, rue Vallon-des-Auffes, 84. — Fleury Paulin, 49 ans, Saint-Julien. — Ollivier Marie, 84 ans, La Rose. — Friol Emile, 60 ans, rue du Progrès, 34. — Aimone Martina, 48 ans, rue Mazagran, 27. — Baze Elie, 67 ans, rue Noailles, 23. — Tambini Désirée, 56 ans, boulevard Pagès, 22. — Allègre Henri, 78 ans, rue du Musée, 34. — Duperrier Louis, 50 ans, rue de la Joliette, 73. — Dravet Joseph, 69 ans, boulevard Saint-Loup, 14. — Banet Marie, 70 ans, rue de la République, 96. — Moraglia Louis, 62 ans, Saint-Barthélemy. — Jayme Joséphine, 58 ans, rue Cherchell, 6. — Raybaud Paul, 64 ans, boulevard Baille, 99. — Arnaud Louise, 60 ans, rue des Bons-Enfants, 25. — Cartier Louise, 51 ans, rue des Bons-Enfants, 25. — Catalano Antoine, 5 ans, rue Turcon, 21. — Gay Alexis, 52 ans, Mazargues. — Picconi Marcel, 11 mois, rue Jauffret, 18. — Tenas Maria, 47 ans, rue de Turenne, 84. — Wolffensperger Rose, 61 ans, chemin de l'Argile, 26. — Della Monica Antoine, 65 ans, boulevard Miraflès, 26. — Barbanès José, 45 ans, l'Estaque. — Vignoli Lucie, 70 ans, rue du Refuge, 64. — Simonini Pauline, 12 jours, rue Clary, 25. — Ravera Cristina, 65 ans, traverse Moulin-à-Vent, Saint-Just. — De Rougemont Marie, 74 ans, chemin de Mazargues, 132. — Adamo Anne, 70 ans, la Cabucelle. — Lucchesi Concetta, 45 ans, rue des Chapeliers, 25. — Giroulet Jeanne, 74 ans, rue de l'Aube, 35. — Flamenc Marie, 71 ans, rue Sainte-Cécile, 33. — Chmitelin Sébastien, 58 ans, rue Pavillon, 1. — Pottier Marie, 90 ans, rue de l'Evêché, 91. — Romano Laure, 30 mois, rue Cordellerie, 3.

Total : 46 décès dont 8 d'enfants.

DECES du 26 mars. — Scotti Marie, 65 ans, rue du Petit-Puits, 8. — Armani Marie, 8 ans, rue Breteuil, 55. — Capra Armand, 10 ans, rue Saint-Jean-Baptiste, 29. — Luc André, 18 ans, boulevard Fonscolombe, 6. — Rolland Marie, 82 ans, boulevard Barral, 2. — Bérenger Joseph, 78 ans, la Treille. — Rigiani Jacques, 58 ans, boulevard Marius-Thomas, 4. — Ribau Blanche, 33 ans, rue Saint-Savournin. — Guglieri César, 21 ans, rue Peyssonnel, 40. — Dalmaze Amédée, 60 ans, Sainte-Marguerite. — Jorsey Marie, 16 mois, Saint-Antoine.— Gassend Marie, 47 ans, boulevard National, 119. — Monnier Marie, 72 ans, rue Terrusse, 117 a. — Cauvin Marie, 68 ans, rue Abbé-de-l'Epée, 167.— Grau Jaime, 55 ans, rue de l'Abbé-Féraud. — Nicolas Marius, 67 ans, aux Aygalades. — Giovanelli Cesare, 37 ans, Saint-Henri. — Quillon Louise, 71 ans, rue du Musée, 3. — Passalacqua Cécile, 89 ans, rue d'Endoume, 141. — Duhau Julie, 87 ans, Sainte-Marguerite. — Di Schino, veuve Sommonte, 64 ans, rue Caisserie, 65. — Merme Denis, 52 ans, rue des Enfants-Abandonnés, 17. — Blanc Anne, 70 ans, rue Estelle, 15. — Grino Salvator, 55 ans, rue Saint-Jean, 2. — Suarez Joseph, 8 ans, rue des Trois-Fours, 12. — Challe Jean-Baptiste, 53 ans, rue Vincent, 9. — Vazzana Joseph, 30 ans, rue Vendel, 2.

Total : 33 décès dont 4 d'enfants.

Bourse de Marseille du 26 Mars

3 % nominatif, 61 50; coupures, 61 50. — 3 % au porteur, 61 50. — 5 % 1915-1916, 87 70; coupures de 500 et 1000 fr., 87 50. — 5 % 1916, 87 50. — Japon 5 % 1907, 99 50. — Russie consolidé 4 %, coupures de 20 fr., 68; coupures de 200 fr., 64 50; coupures de 500 fr., 64 50; 5 % 1906, 80 70. — Turquie 4 %, 69 50. — Panama, 108 75. — Ville de Paris 1865, 530; 1871, 353; 1898, 299; 1904, 315; 1910, 267; 1912, 222. — Communales 1879, 420. — Foncières 1885 cinquièmes, 67. — Communales 1912, 188. — Foncières 1913, 373. — P.-L.-M. 3 %, fusion ancienne, 323 50. — Société Marseillaise de crédit industriel et commercial et de dépôts, 560. — Cyprien Fabre et Cie, 930. — Fraissinet et Cie, 625. — Compagnie Mixte, 894. — Transports Maritimes, 925. — Raffineries Saint-Louis, 1690. — Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, 495. — Verminck C.-A. et Cie, 180. — Immobilière Marseillaise, 465; actions de jouissance, 85. — Chantiers et Ateliers de Provence, 835. — Ciments Romain Boyer, 118. — Fournier L.-Pélix et Cie, 261. — Froid sec, 139. — Glycérines, 550. — Grands Travaux de Marseille, 745. — Raffineries de soufre réunies, 182.

Bulletin Financier

Paris, 26 Mars. — On débute la semaine sur une tendance soutenue. Cependant, il faut toutefois remarquer que, aujourd'hui, le groupe russe est devenu un peu plus calme que pendant la dernière séance. Quelques valeurs ont même abandonné plusieurs points. Nos rentes 3 % et 5 % se présentent inchangées, mais sont bien tenues. Nos grandes Compagnies de chemins de fer et nos principaux établissements de crédit n'enregistrent pas de variations de cours appréciables. Le groupe le plus actif est sans contredit les titres cuprifères qui sont toujours beaucoup demandés. Les valeurs de caoutchouc sont aussi très fermes. Mines d'or diversement traitées.

Courtes et bonnes

Les convalescences, pour êtres bonnes doivent être courtes

Non contentes de nous avoir fait souffrir, de nous avoir mis, parfois, à deux doigts de la tombe, certaines maladies, même guéries, se rappellent à notre souvenir longtemps encore. Mais alors on n'est pas guéri, direz-vous ? L'observation est juste. On est guéri, c'est vrai, c'est-à-dire que tout danger du fait de la maladie se trouve éloigné, mais on n'est pas toujours suffisamment réparé. La maladie a troublé l'organisme et il en reste quelque chose. La réparation faite a été un peu une réparation de fortune qu'il faut transformer en réparation sérieuse. Il n'est rien de tel que le traitement des Pilules Pink pour transformer une réparation de fortune de l'organisme en solide réparation.

Mme Arnaud Samuel, 156, boulevard Jacob, à Rochefort-sur-Mer, a fait avec les Pilules Pink une expérience convaincante.

« J'ai eu, il y a quelques années, écrit-elle, une pleurésie. Le mal pris à temps et fort bien soigné a été vaincu, mais il est incontestable qu'il m'en était resté quelque chose. Jamais, depuis cette maladie, je n'avais pu me dire : « Je me sens tout à fait bien ». Non, j'avais toujours à me plaindre, soit de fatigue exagérée, de migraines, de douleurs dans le dos, de maux d'estomac aussi. Les soins ne me manquaient pas, mon alimentation se faisait bien, on ne pouvait donc incriminer que les suites, les restes de ma pleurésie. On m'a conseillé de prendre quelques boîtes de Pilules Pink, ce que j'ai fait. Je viens vous dire que, grâce à vos bonnes pilules, je me sens parfaitement

FEMMES CONSTIPÉES

Vous êtes toujours énervées, vous avez des humeurs noires, de la mélancolie, des accès de tristesse, votre teint est jaune, bilieux, vous souffrez du ventre, de l'estomac, des reins, du foie, vos règles sont difficiles, douloureuses, insuffisantes, vous n'avez pas d'appétit, vous manquez de gaieté, vous compromettez votre beauté,

RECOUREZ DE SUITE AUX

PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Antiglaireuses, Dépuratives

ELLES GUÉRIRONT VOTRE CONSTIPATION *sans rien modifier à vos habitudes, et vous rendront, avec la* Santé *et la* Beauté, *un délicieux bien-être que vous ne connaissez plus depuis longtemps.*

Demandez dans toutes les bonnes Pharmacies

LES PILULES DUPUIS VÉRITABLES

Vendues en boîtes de 1 fr. 50 semblables au modèle ci-dessous

REFUSEZ LES CONTREFAÇONS! EXIGEZ TOUJOURS

LES PILULES DUPUIS, tout court, SANS PRÉNOM

Avec une Étoile rouge Marque déposée sur LA BOITE

et les mots Dupuis-Lille imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge

PILULES DUPUIS — PURGATIVES — ANTIBILIEUSES DÉPURATIVES — 1,50 — 109 Rue Leon Gambetta — LILLE

SYPHILIS Guérison rapide Consultation : 2 fr. **606** Voies urinaires. Clinique, 1, r. Nationale, 9 à midi et 2 à 7.-Dim. 9 à 11

SAGE-FEMME Mme ARNAUD, 26, all. Capucines. Prend pens. Consult. t. l. jours.

MALADIES : SECRETES ET DE LA PEAU. Guérison la plus sûre et la plus rapide par la Méthode Cassius *40 ans de succès*. Consultations gratuites, 13, rue d'Aix, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

LES DENTIERS "W. LEWIS" (marque déposée), sont fabriqués par

MARSEILLE-DENTAIRE

5, RUE PARADIS. — EXTRACTIONS ABSOLUMENT SANS DOULEUR. — Dentiers « LEWIS » et tous systèmes

BAUME DES CREOLES

pour le développement et le raffermissement **DES SEINS**

Seul traitement externe inoffensif pour donner à la femme une poitrine idéale. Chaque pot est scellé du timbre de garantie de la Société d'Hygiène de France qui a analysé et contrôlé notre produit.

Prix du Pot 4 francs, par 6 pots 22 francs, expédition franco et discrète contre timbres ou mandat

Adressés Pharmacie DIANOUX, 6d Chemin d'Aix, 30 — Marseille

Vente aux Enchères Publiques

à Nimes, 69, rue Nationale, le jeudi, 29 mars, à 9 h. du matin, de

Meubles anciens et modernes

Salle à manger, bergères et fauteuils Louis XVI et XIV, armoires provençales, tapis-bibliothèque, petits meubles, coffre-fort, bibelots, glaces harnachement militaire, peintures, gravures, etc.

E. Rossé commissaire-priseur

ÉCOULEMENTS anciens ou récents guéris en 3 jours, sans injection, par les **CAPSULES St-AMARIN** Phie MEILHAN, 8, all. Meilhan, Marseille

Café Torréfié "Le Cabanon"

Supérieur à tous

Les plus vastes magasins de cafés verts et torréfiés de toutes qualités.

Brûlerie Régionale de Cafés Rue NATIONALE, 62-64 MARSEILLE (Tél. 41-40)

Expéditions par colis postaux franco

Env du prix cour sur demande

Tout le monde préfère la **PHOTO MIDGET** 38, rue Saint-Ferréol

CHARCUTIER On demande un demi-ouvrier sachant conduire cheval, rue de Rome, 198.

OUVRIERS tôliers, chaudronniers, fumistes et monteurs pour chauffage central sont demandés Soc. Anon. des Etablissements Fascio et Sauvaire, 78, rue Chercheil.

HORLOGERS sont demandés, 350 à 450 fr. par mois, selon capacités. S'adresser Janin, 2, rue Cannebière, entresol.

ON DEMANDE pour recevoir clientèle horlogerie, personne d'une quarantaine d'années. S'adresser Janin, 2, rue Cannebière, entresol.

AVANT DE SORTIR

ENFANTS :

Pour aller à la pension ou en revenir ; avant de passer d'une pièce chauffée dans un endroit froid ou humide ; quand vous respirez un air souillé par des poussières ou des germes contagieux.

ADULTES :

Dans la rue, dans les grands magasins, au théâtre, près des malades, dans toutes les circonstances où le froid, l'humidité, les courants d'air, les poussières, les microbes, constituent un péril.

VIEILLARDS :

Pour qui la moindre affection de poitrine peut avoir de graves conséquences ; avant de vous lever, au coucher, à tous les moments de la journée où il faut veiller à la sécurité et au bon fonctionnement des Voies respiratoires.

Ayez toujours en bouche

UNE PASTILLE VALDA

pour préserver, défendre, fortifier

GORGE, BRONCHES, POUMONS

mais ayez bien soin de n'employer que

LES PASTILLES VALDA VÉRITABLES

vendues seulement en BOITES de 1.50

portant le nom

VALDA

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

GROS STOCK DE MONTRES A 8 FR. 50

A titre de réclame, je mets en vente à partir d'aujourd'hui et pendant un mois, à un prix incroyable qui ne couvre même pas la valeur de sa fabrication, **UNE MONTRE** pour homme, remontoir, système Roscop patent, très solide, mouvement de précision, haute nouveauté, marchant 36 heures, garantie 3 ans, pour **huit fr. 50** seulement. **BRACELET-MONTRE** pour homme ou dame même qualité à **10 fr. 50** seulement. Envoi contre mandat-poste ou contre remboursement. Rien à risquer, échange admis ; au besoin argent sera retourné. Pour les militaires, la poste n'accepte pas les remboursements. **HORLOGERIE LUMIERE**, maison d'exportation, rayon J., 11, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris.

Cure de Printemps

Exiger ce portrait

A toutes les Personnes qui ont fait usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

nous rappelons qu'il est utile de faire une cure préventive de *six semaines*, à l'approche du Printemps, pour régulariser la circulation du sang et éviter les malaises sans nombre qui surgissent à cette époque de l'année.

Aux Personnes qui n'ont pas encore employé la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

nous ne cesserons de répéter que ce médicament, uniquement composé de plantes inoffensives, dont l'efficacité tient du prodige, peut être employé par les personnes les plus délicates, sans que personne le sache et sans rien changer à ses habitudes.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** guérit toujours à la condition d'être employée sans interruption, tout le temps nécessaire.

FEMMES QUI SOUFFREZ

de **Maladies Intérieures**, *Métrites, Fibromes, Suites de couches, Règles irrégulières et douloureuses, Hémorragies, Pertes blanches, Troubles de la circulation du sang, Maux de tête, Vertiges, Etourdissements* ; vous qui craignez les accidents du **Retour d'Age** ;

Faites une CURE avec la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** *ET VOUS GUERIREZ SUREMENT*

Le flacon, 4 fr. dans toutes les Pharmacies : 4 fr. 60 franco gare. Les 3 flacons, 12 fr. franco gare, contre mandat-poste adressé **Pharmacie Mag. DUMONTIER**, à Rouen.

Notice contenant Renseignements gratis

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET. En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, l. Meilhan. Se méfier des imitations.

ECOULEMENTS Guérison rapide par le SPECIFIQUE AMERICAIN PHARMACIE DU GLOBE 34, r. d'Aubagne, 34, Marseille

SAGE-FEMME BASSAS-CAILLOL, 4, boulevard Madeleine Consult. t. l. j., t. heure, soins, prend pens., prix mod., place enf. sans formal., conseils grat.

OCCASION grand lot chaussettes fantaisie à vendre par grande et petite quantité, 188, rue de Rome, magasin.

ON DEMANDE bonnes ouvrières pour articles bébés et fillettes, travail domicile ou atelier, à l'année, au Nouveau Paris, 58, rue Saint-Ferréol.

HARNAIS Suis acheteur harnais camion pour 2 et 3 chevaux, taille moyenne. Perrin, 2, rue de Suez, Marseille.

TOUTE pers. intell. peut augment. ses ressources sans quitt. emploi en deven. agent importante Société contrôlée par Etat. Ecr. **DURAND**, rue de Rivoli, 55, Paris.

OUVRIERS mécanic., chaudron., plomb. à l'autogène demandés par la Viscose Ardéchoise, à Vals-les-Bains (Ardèche).

PERDU dimanche Chartreux, près boul. Sakakini, sac à main métal, forte récompense. Gourou Richard, 82, rue République.

Annonces Economiques "Classées"

Les ANNONCES ECONOMIQUES "CLASSÉES" doivent nous parvenir :

Le Lundi soir avant 6 heures, pour paraître le Mardi ;
Le Jeudi soir avant 6 heures, pour paraître le Vendredi.
Elles sont reçues aux bureaux de l'AGENCE HAVAS, 31, rue Pavillon.

50 centimes la ligne. — Minimum : **2** lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

INFIRMIER ou garde-malade pour soigner malade ou infirme et même cuisine, bonnes références. Ecr. ou s'adr. E. Corberon, rue du Camas, 69.

DAME, 40 ans, de confiance, connaissant bien cuisine, bonnes références, désire place. Ecrire à Mme Réjna, rue Rameau, 4.

VEUVE demande faire ménage à l'heure ou demi-journée. S'adr. à l'Universel, 13, rue de la Palud.

MONSIEUR, 49 ans, conn. fr., ital., cherche emploi bur. sur. point gérant ou autre. Nelli, boul. Burel, 1, Marseille.

OFFRES D'EMPLOIS

TOURNEURS, AJUSTEURS et ouvriers décolleteurs, demandés, haute paie, capables, références exigées. Plantevin et Cie, 41 b, rue Ferrari, Marseille.

AJUSTEURS, tourneurs et tourneurs en séries, demandé, Fenouil et Guiramand, rue Bonneloy, 13.

BONNES OUVRIERES demandées pour confection articles d'enfants, robes et manteaux fillettes et costumes garçonnets. Au Chérubin, 13, rue Haxo, Marseille, travail assuré toute l'année.

ON DEMANDE un ouvrier et un demi-ouvrier teinturier, chez M. Laty, 156 boul. de la Madeleine.

MINEURS-BOISEURS sont dem. Ecr. charbonnages à Gemenos, près Marseille.

TRAVAIL facile, réparations à domicile à personnes ayant machine à coudre. Etablissements Fraissinet, usine annexe, rue Saint-Pierre, 152.

CHAUDRONNIER est demandé, Etablissements Fraissinet, usine annexe, 152, rue Saint-Pierre.

OUVRIERES pour étandage, pliage, coupe son demandées. Etablissements Fraissinet, usine annexe, 152, rue Saint-Pierre.

BON OUVRIER plombier-zingueur est demandé chez M. Granier, constructeur, Arles-sur-Rhône.

ON DEMANDE de bonnes coreagières, des demi-ouvrières et apprenties Aux Armes de France, atelier Viborel.

OUVRIERS CORDONNIERS sont demandés, Cordonnerie Populaire, Saint-André (banlieue).

BRODEUSE au métier pour robes et une apprentie brodeuse demandées, 29, r. Krüger.

ON DEMANDE j. f. sachant un peu coudre, début 1 fr. par jour. Chauvin, 4, rue Rouvière, au 3e.

OUVRIERS menuisiers et ébénistes sont demandés, rue Glandevès, 19.

ON DEMANDE une jeune fille pour faire les courses. Mlle Michel, modes, boulevard de la Madeleine, 9.

ON DEMANDE un demi-ouvrier pâtissier. Gence, 75, allées des Capucines.

ON DEMANDE apprenti ferblantier dégrossi Ricard, 104, boulevard Saint-Charles.

ON DEMANDE une jeune bonne et une jeune vendeuse, Aux Fantaisies Parisiennes, au boul. Dugommier, 16 bis (après 10 heures).

ON DEMANDE de bonnes ouvrières, demi-ouvrières et apprenties tailleuses, 11, place Saint-Ferréol, au 2e sur entresol.

ON DEMANDE une bonne à tout faire pour restaurant, rue des Bons-Enfants, 5.

ON DEMANDE une apprentie couturière dégrossie, cours Julien, 32, au premier.

ON DEMANDE une petite apprentie dégrossie pour la chemise homme, chez Mme Cerda, rue Sainte-Barbe, 60, au 2e étaire.

ON DEMANDE une pompière chez M. Castaldo, 11, rue Moustier, 4e étage.

ON DEMANDE jeune bonne début, présent. p. parents. S'adress. 10, rue de la Douane, Malmousque.

TOURNEUR, très capable p. travaux de mécanique générale, demandé, atelier, 14, Grand'Rue de Saint-Just.

ON DEMANDE une bonne ouvrière repasseuse sachant un peu laver. Travail assuré. Rue de l'Evêché, 106 (angle rue de la République.

ON DEMANDE demi-ouvrière tailleuse, rue de Village, 14.

ON DEMANDE finisseuses culottes kaki pour travailler à l'atelier, 10, rue Jemmapes, équipement militaire.

OUVRIER CORDONNIER pour les réparations, travail stable, est demandé chez M. E. Camp, Les Milles (Bouches-du-Rhône).

ON DEMANDE femme de ménage pour toute la matinée. On demande une bonne sachant coudre et donnant la main au ménage, rue Vivaux, 1.

ON DEMANDE mécaniciennes pour machine à boutonnières et confection militaire, 43, rue Fongate, 2e.

ON DEMANDE ouvriers cordonniers au cloué pour femmes, fillettes et enfants, bonne façon, travail assuré, 38, rue d'Italie.

ON DEMANDE une ouvrière repasseuse ou une b. demi-ouvrière, cours Lieutaud, 139.

ON DEMANDE un garçon de 13 à 14 ans, présenté par les parents, pour apprendre le commerce et faire les courses, Inoui Tailleur, 60, rue Saint-Ferréol.

ON DEMANDE jeune garçon pour bar. S'adresser rue Breteuil, 3.

ON DEMANDE mécaniciennes moteur, finisseuses pour pantalons, 28, rue Consolat.

ON DEMANDE des demi-pompières et des apprenties pantalonnières, bien payées, chez Bonifassi, 52, rue d'Aix, 2e sur entresol.

OUVRIERES, demi-ouvrières et apprenties tailleuses, rue Adolphe-Thiers, 64.

ON DEMANDE ouvrière, demi-ouvrière et apprentie repasseuses, rue Nau, 4, au 2e.

ON DEMANDE bonne ouvrière coiffeuse, sachant faire fer Marcel, et demi-ouvrière, rue du Petite-Saint-Jean, 5.

ON DEMANDE des repasseuses en blanc, Etablissements Fraissinet, chemin de Saint-Jean-du-Désert.

ON DEMANDE des ouvriers tentiers ; mécaniciennes voilières bâcheuses et tentières, « La Marseillaise », boul. de la Madeleine, 205.

BON AJUSTEUR demandé, 29, rue de Crimée.

CORDONNIER. — On demande un ouvrier sérieux pour diriger tout seul petit atelier de réparations ; bien payé et intéressé sur les bénéfices. Giraud, rue Estelle, 43.

BONNES mécaniciennes sont demandées pour la pose des manches et cols aux vareuses kaki, 46, rue Tapis-Vert, Dupuy.

ON DEMANDE des demi-ouvrières et apprenties dégrossies tailleuses. Mme Giovini, 1, rue Saint-Sépulcre.

BONNES OUVRIERES lingères et brodeuses sont demandées, rue Curiol, 55 a, au 1er.

ON DEMANDE fillettes de 12 à 13 ans pour travail agréable et courses, payées. S'adr. 5, place Joliette, concierge.

PIQUEUSES pour pantalons et vareuses demandées en atelier, 63, rue Ferarri, de 9 h. à 11 h.

BOUCHER demi-ouvrier et apprenti sont demandés, boulevard Notre-Dame, 36.

ON DEMANDE à l'Hôtel des Voyageurs, cours Belsunce, 7, une femme de chambre.

ON DEMANDE une femme pour laver serviettes coiffeur avec références, nourrie, logée, 117, Grand'Rue (Saint-Just).

ON DEMANDE une pompière, demi-ouvrier et apprenti payé de suite, tailleur, chez Mattia, rue Montbriond, 8.

ON DEMANDE une jeune commise présentée par ses parents, rue Paradis, 199, pâtisserie. Se présenter l'après-midi.

ON DEMANDE jeune bonne de 16 à 17 ans, Mme veuve Rouvière, rue de la Loge, 9, 3e.

ON DEMANDE une apprentie, payée, chez M. Lévy, boulevard de la Madeleine, 36, modes.

ON DEMANDE des ouvrières et des apprenties tailleuses, 23, rue Chevalier-Roze, au 3e à gauche.

ON DEMANDE un scieur et une établisseuse à la caisserie Rollandin fils, 169, avenue de la Capelette.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières lingères, des brodeuses et des apprenties payées de suite, L. Félix, 46, allées de Meilhan.

BOURSE DU TRAVAIL. (Téléphone 9-29.) — On demande : Un clicheur (imprimerie), pour Avignon ; un homme certain âge (préférence Français), connaissant tous travaux agricoles, pour Cassis ; des ouvriers agricoles connaissant le labourage, pour La Cadière (Var) ; des ouvriers chaudronniers en cuivre, pour Alger ; un demi-ouvrier matelassier ; un ouvrier menuisier en fauteuils ; un ouvrier ébéniste ; un ouvrier plombier pour tout faire ; des ouvriers charrons ; des forgerons en charronnage ; des ouvriers et demi-ouvriers bijoutiers ; des ouvriers serruriers ; des ouvriers plombiers ; un demi-ouvrier plombier ; un bon ouvrier cordonnier pour tout faire ; des hommes de peine ; un ménage jardinier-fleuriste ; un demi-ouvrier tailleur ; un ajusteur-carrossier ; un ouvrier peintre en voitures ; un apprenti tailleur dégrossi ou non ; un apprenti valisier ; un apprenti tapissier-matelassier ; un apprenti bijoutier ; ouvrière et demi-ouvrière mécaniciennes pour chemises d'hommes ; une demi-ouvrière tailleuse ; une ouvrière repasseuse ; une ouvrière mancheuse ; des demi-ouvrières et apprenties corsetières dégrossies ; des ouvrières pour sacs en papier, une ouvrière mécanicienne ; une apprentie corsetière. S'adresser à la Bourse du Travail, rue de l'Académie. On est prié d'apporter livrets, certificats ou pièces d'identité. — N. B. — L'Administration fait appel à MM. les commerçants, usiniers et industriels, les priant de bien vouloir lui faire connaître les emplois vacants pouvant convenir aux mutilés et réformés de la guerre.

LEÇONS

LES PARENTS soucieux de l'avenir de leurs enfants doivent les préparer chez eux par correspondance ou sur place en leçons particulières aux emplois de comptable, sténodactylo, etc., qui vont offrir de nombreux débouchés. Demandez le programme gratuit aux Etablissements Jamet-Buffereau, 15, allées de Meilhan, à Marseille. Facilités de paiement.

COUPE ET COUTURE
Ecole Bonniol-Gassier
dirigée par professeur diplômé
Ex-profes. aux écoles de coupe de Paris
délivre diplôme fin d'études
8, rue d'Arcole
Notre cours de coupe par le tracé se recommande par sa précision.

ECOLE COMMERCIALE
Marseille, rue Rouvière, 4
Sténo-Dactylographie, Comptabilité
Français, Anglais. — Cours gratuits
Résultat garanti en trois mois
Diplômes. — Cours du soir
Placement gratuit
Préparation à tous emplois de bureau
Aix-en-Provence : 9, rue Papassaudi.

STENO-DACTYLOGRAPHIE
Ecole Phocéenne
26, r. Longue-des-Capucins (près Cannebière)
Comptabilité, Français, Anglais, Russe
Cours gratuits. Plac. gratuit
Préparation aux emplois de bureau

PENSIONS DE FAMILLE

DAME seule prendrait quelques pensionnaires sérieux. S'adr. de 9 h. à midi, rue Saint-Suffren, 50 A, rez-de-chaussée.

ON PRENDRAIT pensionnaire, cuisine confortable ; pension bourgeoise, 31, rue du Musée.

DAME seule prendr. pensionnaire ouvrier sérieux, cuisine soignée. S'adr. rue Moustier, 18, magasin.

ON DEMANDE pensionnaire dans famille honorable. S'adresser, 13, rue Moustier, repasseuse.

LOCATIONS

GRANDE et belle chambre meublée à louer, 46, rue Fortia.

MONSIEUR seul cherche chambre à louer, centre, 1er ou 2e, écr. 217, abonné Colbert.

JOLIE CHAMBRE et cuisine meubl. à louer, 2, rue de la Guadeloupe, eau et gaz.

A LOUER appartement 4 pièces, boulevard des Dames, 108.

A LOUER grande villa, 10 pièces, avec grand jardin ombragé, eau et lieux, 600 fr. l'an ; logements, 4 pièces, 150 fr. l'an ; chambres meublées avec ou sans cuisine, salle à manger divisée au gré du locataire, eau et lieux, lavoir, jardin. S'adresser Etablissement des Beaumettes, près Mazargues.

FONDS DE COMMERCE

BELLE CHAMBRE meublée, électricité, à louer, pension facultative. S'adr. boul. Jardin-Zoologique, 40 au premier.

CHEMISERIE à vendre, bonne affaire. S'adr. 87, rue de Lodi.

HOTEL MEUBLE avec bar, à dix pas du cours Belsunce, pouvant faire très beau restaurant ; 21 chambres toujours toutes louées, prouvé. Se renseigner M. Grumback, au bar Dauphinois, rue Colbert.

BEAU BAR-RESTAURANT plein centre à louer av. promesse de vente à personne solvable. Souchon, 9, quai des Belges.

OCCASIONS

A VENDRE manteaux vison, astrakan, loutre, très beaux, 135, Corniche.

A VENDRE chambre et belle salle à manger, 4, rue Rouvière, au 1er.

ON ACHETE brillants et pierres fines, 25, rue de la République.

J'ACHETERAIS bonne occasion moto débrayage 4 HP. Spariat, 150, rue de Rome, téléph. 60-37.

BICYCLETTE à vendre, bonne occasion, état neuf, guidon reversible, tous accessoires. Voir décrotteur, 7, place de la Bourse.

TORREFACTEUR. Je suis acheteur d'un sirocco mottant 60 kilos. Faire offres Ch. Franceschi, torréfaction de la Méditerranée, 54, rue de la Joliette, Marseille.

ACHETERAI grande et forte niche à chien d'occasion, Girard, 10, rue d'Iéna.

ON DEMANDE moteur pour machine à coudre, faire offres, 55, rue Fongate, magasin.

BICYCLETTE à vendre et autres objets, 55, rue Fongate, magasin.

POMPE à chapelet d'occas. demandée. Paganetti, 55, rue Saint-Ferréol.

MACHINES pour piqueuse de bottines et autres pour confection, à vendre, rue Saint-Pierre, 245.

MACHINE à coudre à vendre ; réparations. Avenue d'Arenc, 99.

HAMMERLESS, cal. 12, quadr. verrou, suis acheteur. Grefeuille, 43, r. Petit-Saint-Jean.

MACHINES à coudre, depuis 25 fr. et autres pour confection, 43, Grand'Rue, 2e étage.

MACHINES à coudre : Atelier de réparations pour tous systèmes ; spécialité de transformations, 43, Grand'Rue, 2e étage.

BOUGIES ANGLAISES, 2.000 caisses à vendre. E. Colani, Hôtel de la Poste.

CAMIONS AUTO, 5 à 8 tonnes, à vendre. Ecr. Colani, Hôtel de la Poste.

JOLI PHONOGRAPHE « Pathé » état neuf à vendre. Ecrire ou s'adresser M. Charlus, 26, rue Méry, 3e étage, escalier B.

MACHINES à coudre occas. tout systèmes, Guinac, rue de la Pyramide, 10, entresol, (angle Grand'Rue).

A VENDRE 150 caisses vides différentes grandeurs. S'adresser, 10, rue Rouvière, parfumerie.

7 TRICOTEUSES à vendre. Ecr. Colani, Hôtel de la Poste.

ANIMAUX

A VENDRE superbe couple chiens loulou, poméranien, blanc, chiot policier, chats du Siam, Oiselleric Dugommier, 25, boulevard Dugommier, Théron.

CAPITAUX

DAME ayant commerce demande monsieur ayant capitaux pour donner extension. S'adresser ou écrire Roland, 26, cours du Chapitre.

MARIAGES

MARIAGES sérieux et honorables, sans agence, par journal *Le Réveil*, 6 *bis*, rue du Sénéchal, à Toulouse. Discrétion assurée.

MARIAGE, M. 60 a., 10.000 fr. rente, ép. demoiselle ou veuve. Rép. let. sign., adres. l'Universel, 13, r. de la Palud, Marseille.

DAME, s. veuve de guerre, 40 a., désire s'unir à M. 50 ans, d. commerce ou retraité. Rigaut, 45, r. Croix-de-Reygnier.

AVIS DIVERS

AGRICULTURE

POMMES DE TERRE semences, Riquel, Châteaurenard (B.-du-Rh.). Joindre timbre p. réponse.

AUTOMOBILES ET CYCLES

BICYCLETTES hommes et dames, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail. Gabriel Jullien, 6, rue Lafon, Marseille, fournisseur de l'armée.

BICYCLETTE à vendre, bonne occasion, état neuf, guidon reversible, tous accessoires. Voir décrotteur, 7, place de la Bourse.

ACHAT vieilles bicyclettes n'importe l'état. Ecr. Urtus, rue Séry, 14 (Belle-de-Mai).

COMBUSTIBLES

ENTREPOT de bois à brûler de toutes qualités, charbon de bois en sacs de 25 et 50 kilos, rue de la Comète, 5. Téléphone : 36-84.

BOIS A BRULER et sciure à vendre. S'adresser scierie-caisserie hydraulique, au Moulin-de-Gadelone (Saint-Marcel).

CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR ETRE FIXE pour toutes affaires, tous procès, etc., consulter Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4 (consultation, 3 fr.).

COUTURIERS-COUTURIERES

JOURS et jupes plissées à la machine Alda, Mlle Lyon, 10, rue de l'Académie, au 1er.

TAILLEUR parisien pour dames et messieurs demande apprentie présentée par ses parents, 46 A, rue Grignan.

GERANCE

ON DEMANDE un boulanger pour gérer coopérative de Costebelle à Cheval-Blanc, s'y adresser.

MARRAINES

JEUNE POILU, cl. 1915, demande marraine. Ecr. J. Laugier, 157e d'infanterie alpine, 33e comp., 1re escouade, 9e bat. de marche, aux armées.

CE SONT trois jeunes mécanos aviateurs, égarés dans les marais de la Somme, qui seraient heureux de correspondre avec gentilles et affectueuses marraines. Ecr. Léon Tixier, Jean Vendrôme et René Gonay, escadrille F. 204, par B. C. M.

JEUNE POILU de la classe 17 demande marraine. Ecr. Soulet Lucien, 157e d'infanterie, 9e bat., 33e comp., au front.

PERMUTATIONS

ON DEMANDE permutant ouvrier menuisier pour Beaucaire (Gard). Ecrire Mme de Simone, rue Clovis-Hugues, 26, (Belle-de-Mai), Marseille.

FINISSEUR-AJUSTEUR mobilisé au Creusot cherche à permuter pour Marseille ou région. Ecrire Mme Giraud, rue de la Guadeloupe, 38, Marseille.

OUVRIER désire permuter avec camarade travaillant à Marseille ou aux environs. S'adr. à Louis Humbert, usine Debard à Sainte-Suzanne, près Montbéliard (Doubs).

MÉTALLURGISTE travaillant à L'Arbresle demande permutant de Marseille. S'adr. quai des Anglais, Pont tournant d'Arenc, M. Schiano.

POUR NOS SOLDATS

PIEDS SENSIBLES. — Les ampoules, écorchures, frottements douloureux de la chaussure ou de la selle sont prévenus ou guéris par le cosmétique « Le Marathon », baume des soldats et des marcheurs. Le bâton : 75 centimes franco.

POUX et VERMINE de toutes les parties du corps sont rapidement détruits par la poudre végétale « La Parasicide ». Supprime l'onguent gris. Le paquet : 50 centimes, franco. Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, 10, rue de l'Abbé-de-l'Epée, Marseille.

REPRESENTATIONS

REPRESENTANTS à la commission, dames, hommes ou petits commerçants pour vendre tissus confection, lingerie, chaussures au détail. Situation intéressante et d'avenir. « Au Camélia », 57, rue Hôtel-de-Ville, Lyon.

REPRESENTATION facile, non commerciale, sans quitter travail. S'adresser ou écrire Paganetti, 55, rue Saint-Ferréol, même le dimanche matin.

SAGE-FEMME

VACCINATION, ACCOUCHEMENTS, pensionnaires, 40 fr., consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Mme Arnaud, sage-femme, boulevard de la Madeleine, 59.

SAGE-FEMME, herboriste de 1re classe, Mme Réjaud, r. de Rome, 93, au 1er. Consultat. tous les jours et le dimanche, de 9 heures à cinq heures. Correspondance. Discrétion.

SAGE-FEMME 1re classe, B. Pasqualini, médaillée, prend pension, toute époq., place enf. Accouch. 50 fr. Malad. des fem. Massage. *Conseils* gratuits. Boulevard Madeleine, 47.

DIVERS

GALE guérison en 30 minutes par l' « Acaricide Ango », pharmacien, Vence (A.-M.) Le pot, franco, 4 fr. 50, le demi, 2 fr. 75.

ON REÇOIT des commandes de caisses en bottes livrables en 48 heures. S'adresser scierie-caisserie hydraulique, au Moulin-de-Gadelone (Saint-Marcel).

SAVON DE MENAGE, gar. ne brûlant pas, 50 fr. caisse 50 kil., livr. immédiate gr. vit., franco de port et emb. Echantillons 5 kil. contre mandat 5 fr. Fargeas, propriétaire de l'Hôtel Cigale, 2, r. du Saule, près rue d'Aix, Marseille.

POSTE RESTANTE PRIVEE. Faites adresser vos lettres mariages et marraines, bien indiquer votre nom et adresse à l'Universel, 13, rue de la Palud, Marseille.

Les annonces envoyées par la Poste, soit directement par nos lecteurs, soit par l'intermédiaire de nos correspondants et dépositaires, doivent être accompagnées de leur montant, calculé à raison de 50 centimes la ligne, en Mandat-Poste ou en Bon de Poste.

Les annonces non accompagnées de leur montant ne seront pas insérées.

Nos prochaines annonces paraîtront VENDREDI 30 MARS.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imp. et Stér. du *Petit Provençal*, r. de la Darse.